Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 18 décembre 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°789 ■

Chronique Eco

De nouvelles crises, une nouvelle économie mondiale

P 16

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE

Les précisions du DG de la CNR

La décision du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, portant revalorisation des pensions et allocations de retraite, marque une étape majeure dans la consolidation de la protection sociale. Cette mesure, prévoyant des augmentations différenciées de 5 % à 10 % selon le niveau des prestations, traduit une volonté ferme de soutenir durablement le pouvoir d'achat des retraités. Au niveau de la Caisse nationale des retraites (CNR), la mobilisation est déjà effective pour garantir une mise en œuvre à la fois rapide et rigoureuse. P 3

LA 33e ÉDITION DE LA FPA S'OUVRE AUJOURD'HUI À LA SAFEX

Le « made in Algeria» à l'honneur

Alger accueille aujourd'hui l'un de ses rendez-vous économiques les plus emblématiques. La 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) ouvre ses portes ce jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Prévue du 18 au 27 décembre, cette manifestation rassemblera plus de 600 entreprises publiques et privées, confirmant son statut de plateforme majeure de promotion du produit national et de reflet fidèle des transformations économiques en cours en Algérie.

P 2

AVEC L'EXPORTATION DE 10 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Le ciment algérien à la conquête du marché international

De pays importateur à acteur majeur de l'exportation de ciment, l'Algérie a accompli, en moins d'une décennie, une transformation industrielle remarquable. Des investissements importants ont, en effet, été consentis par l'État à travers le groupe public GICA et les opérateurs privés étrangers, à l'instar du leader mondial Holcim, via sa filiale en Algérie «Holcim El Djazaïr», permettant d'augmenter les capacités nationales installées à 40 millions de tonnes par an.

P 5

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Plus de 4 milliards de dollars en dix mois

Les exportations algériennes hors hydrocarbures poursuivent leur dynamique haussière, confirmant les efforts engagés par les pouvoirs publics en faveur de la diversification de l'économie nationale. En l'espace de dix mois, leur valeur a dépassé la barre des 4 milliards de dollars, un niveau supérieur à celui enregistré durant toute l'année 2024, traduisant une accélération notable du commerce extérieur hors hydrocarbures.

P 2

BOURSE D'ALGER

Introduction d'un nouvel emprunt obligataire de la société MLA P 3

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Un vaste programme de développement élaboré par le ministère P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets relatifs à plusieurs secteurs P 16

33ÈME ÉDITION DE FPA

L'ANEP annonce sa participation

Par R E.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP) a le plaisir d'annoncer sa participation en tant que Partenaire Média à la 33ème édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA), sous le thème « l'Algérie construit son avenir » qui se tiendra du 18 au 27 décembre 2025 au Palais des Expositions (SAFEX), Pins Maritimes, Alger. À cette occasion, nous invitons chaleureusement le public à venir visiter notre stand, situé au pavillon Nouveau Hall, pour découvrir les divers services offerts par nos filiales (ANEP Communication et Signalétique, ANEP Messagerie Express et ANEP Audiovisuel AL24News) et nos unités (Édition et Imprimerie Rouïba), et rencontrer notre équipe mobilisée pour répondre à toutes vos questions, afin d'accompagner les entreprises dans les domaines de la Communication, Publicité, la Logistique, l' Édition et l'Impression. L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité s'est attelée, dès sa création en 1967, à développer son portefeuille d'activités qui recouvre désormais la publicité, l'impression, la communication, l'édition, l'information et le transport. L'ANEP vous souhaite la bienvenue et espère vous retrouver au Rendez-vous.

LA 33e ÉDITION DE LA FPA S'OUVRE AUJOURD'HUI À LA SAFEX

Le «made in Algeria» à l'honneur

Alger accueille aujourd'hui l'un de ses rendez-vous économiques les plus emblématiques. La 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) ouvre ses portes ce jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Prévue du 18 au 27 décembre, cette manifestation rassemblera plus de 600 entreprises publiques et privées, confirmant son statut de plateforme majeure de promotion du produit national et de reflet fidèle des transformations économiques en cours en Algérie.

Par Réda Hadi

Placée sous le slogan évocateur « L'Algérie construit son avenir », cette édition ambitionne de mettre en lumière le potentiel productif du pays dans l'ensemble des secteurs d'activité. Organisée par la Société Algeria Exhibition, filiale de la SAFEX, la FPA se veut à la fois un espace d'exposition, d'échanges et de perspectives, au service de la relance économique et de la consolidation d'un modèle fondé sur la production, l'innovation et la diversification.

Industrie, agriculture, services, nouvelles technologies ou encore artisanat : la diversité des participants illustre l'ampleur du tissu économique national. Des entreprises issues de secteurs stratégiques, tels que l'industrie militaire, les industries agroalimentaire, chimique et pétrochimique, électrique, électronique et électroménagère, mécanique, ainsi que le secteur des services, seront présentes pour exposer leurs produits et savoir-faire. Cette pluralité sectorielle témoigne des progrès accomplis ces dernières années dans le renforcement des capacités de production locales et la réduction progressive de la dépendance aux importations.

La FPA se distingue également par la forte présence des petites et moyennes entreprises, véritables piliers de la dynamique économique nationale. Leur participation traduit l'importance accordée par les pouvoirs publics au développement de l'entrepreneuriat, à la création de richesse et à l'emploi. Dans ce sillage, les startups occupent une place de choix lors de cette édition, symbolisant l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs portée par l'innovation, le numérique et les technologies modernes.

Au-delà de son rôle d'exposition, la Foire de la production algérienne constitue une plateforme stratégique de rencontres et de partenariats. Elle permet aux opérateurs économiques d'échanger leurs expériences, de tisser des relations d'affaires et de mieux appréhender les attentes des consommateurs. Le contact direct avec le public, qui pourra visiter les stands de 10h à 19h, offre aux entreprises une occasion précieuse de valoriser leurs produits, d'améliorer leur visibilité et de renforcer leur position sur le marché national.

Cette manifestation s'inscrit pleinement dans la politique de promotion de la consommation locale. En mettant en avant la marque « Fabriqué en Algérie », la FPA contribue à ancrer une culture de confiance envers le produit national, désormais synonyme de qualité, de compétitivité et d'excellence. Ce choix stratégique répond à une volonté affirmée de soutenir la production nationale, de stimuler la demande interne et de créer un cercle vertueux favorable à la croissance économique.

ALGÉRIE POSTE

Portes ouvertes dans les espaces universitaires pour promouvoir la carte monétique destinée aux nouveaux bacheliers

L'entreprise Algérie Poste a lancé, au niveau de ses bureaux dans les espaces universitaires, des journées portes ouvertes dans le cadre d'une campagne promotionnelle de la carte monétique destinée aux nouveaux bacheliers (BAC 2025), co-organisée avec l'opérateur Djezzy, indique un communiqué de cette entreprise.

Cette initiative, qui se tient du 15 au 17 décembre, concerne plusieurs wilayas du pays et vise à faire connaitre aux étudiants les avantages de la carte "Student Campuce" et comment l'obtenir et l'utiliser au sein du campus universitaire, précise le communiqué.

Lors de ces activités, des cartes SIM gratuites sont distribuées par Djezzy aux nouveaux bacheliers, en sus de les sensibiliser à l'utilisation sûre des moyens de paiement électronique et à la protection des données personnelles.

A travers cette initiative, Algérie Poste réaffirme son engagement à ancrer la culture de paiement électronique auprès des jeunes universitaires et à fournir des services financiers numériques sûrs et efficaces, selon la même source.

BOURSE D'ALGER

Introduction d'un nouvel emprunt obligataire de la société MLA

Un nouvel emprunt obligataire de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) a été introduit mardi à la Bourse d'Alger, pour un montant de 4 milliards de dinars, destiné principalement au financement des petites et moyennes entreprises (PME).

Le coupon annuel de ce nouvel emprunt obligataire est fixé à 5,65 %, avec une maturité de cinq ans arrivant à échéance le 23 novembre 2030, a-t-on expliqué lors de la cérémonie d'introduction de cet emprunt sur le marché des investisseurs professionnels de la Bourse, tenue en présence de représentants de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), d'Algérie Clearing, ainsi que des intermédiaires en opérations de Bourse (IOB).

A cette occasion, le directeur général de MLA, El Amine Senoussi, a souligné l'importance de ce nouvel emprunt obligataire dans le "renforcement de la position de Maghreb Leasing Algérie en tant qu'acteur majeur du financement leasing des PME et des professionnels".

Selon lui, cette introduction "reflète l'engagement de l'entreprise à diversifier ses sources de financement et à accompagner, de manière durable, les PME et les porteurs de projets à impact économique".

Cette introduction s'inscrit également dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nationale visant à renforcer l'inclusion financière, à développer l'environnement des affaires et à diversifier les sources de financement, a précisé M. Senoussi, ajoutant que MLA compte intensifier ses efforts, durant la prochaine phase, afin de renforcer les mécanismes de soutien aux PME, de lancer de nouveaux services financiers, notamment l'affacturage (factoring), et d'étendre son réseau commercial à l'échelle nationale.

"La société poursuivra sa participation active au marché financier", a indiqué le directeur général, annonçant que les préparatifs sont en cours pour une introduction sur le marché des actions de la Bourse d'Alger.

Selon M. Senoussi, la société Maghreb Leasing Algérie, qui opère à travers 14 agences commerciales réparties sur l'ensemble du territoire national, a accompagné plus de 7.200 PME et professionnels et financé plus de 35.000 équipements et matériels, pour une valeur dépassant les 170 milliards de dinars, depuis son lancement en 2006.

De son côté, la directrice générale de la SGBV, Amel Selmoun, a estimé que cette introduction constituait une nouvelle étape dans le développement des instruments de financement et le renforcement du rôle du marché financier en tant que soutien à l'économie nationale, tout en mettant en avant l'importance des emprunts obligataires comme alternative efficace permettant d'alléger la pression sur l'intermédiation bancaire classique et d'offrir aux investisseurs l'opportunité de contribuer au développement économique en plaçant leur épargne dans des instruments financiers sûrs et rentables.

Elle a ajouté que le marché obligataire est en mesure d'insuffler une nouvelle dynamique à la croissance en ouvrant des perspectives prometteuses aux entreprises publiques et privées pour le financement de leurs projets. Pour sa part, le président de la COSOB, Youssef Bouznada, a expliqué que l'octroi du visa pour l'émission de cet emprunt obligataire s'inscrit dans le cadre des réformes introduites au niveau du règlement général de la Bourse, avec la création de nouveaux compartiments adaptés aux exigences des différentes catégories d'entreprises, qu'elles soient grandes ou petites et moyennes. M. Bouznada a également annoncé l'introduction prochaine de trois entreprises privées sur le marché des actions de la Bourse d'Alger, prévue au cours du premier trimestre de l'année 2026. Il a précisé que les travaux se poursuivent pour finaliser les études nécessaires, après le passage des dossiers par le guichet unique du marché financier et l'achèvement de la phase d'évaluation.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

REVALORISATION DES PENSIONS DE RETRAITE

Les précisions du DG de la CNR

La décision du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, portant revalorisation des pensions et allocations de retraite, marque une étape majeure dans la consolidation de la protection sociale. Cette mesure, prévoyant des augmentations différenciées de 5 % à 10 % selon le niveau des prestations, traduit une volonté ferme de soutenir durablement le pouvoir d'achat des retraités. Au niveau de la Caisse nationale des retraites (CNR), la mobilisation est déjà effective pour garantir une mise en œuvre à la fois rapide et rigoureuse.

Par M. A.

Invité sur de la « Chaîne III » de la radio nationale, le directeur général de la CNR, Hafid Adrar, a tenu à clarifier la portée exacte de la décision. « Il ne s'agit pas d'une augmentation allant de 5 à 10 %, mais bien de deux taux distincts », a-t-il précisé, soulignant que le taux de 10 % s'appliquera aux pensions dont le montant est égal ou inférieur à 20 000 dinars, tandis que les pensions supérieures à ce seuil bénéficieront d'une revalorisation de 5 %.
Selon lui, cette décision s'inscrit pleinement dans le cadre légal existant. La revalorisation des pensions constitue un droit consacré par la loi 83-12 relative à la retraite, qui engage l'État à procéder à une réévaluation périodique des pensions et allocations. « C'est un engagement de l'État envers les retraités, mais aussi une responsabilité exercée dans le respect des capacités financières et de la pérennité du système national de sécurité sociale », a expliqué Hafid Adrar. Le directeur général de la CNR a également rappelé que ces augmentations dépassent largement le taux officiel d'inflation, établi à 1,7 %. Un choix assumé par les pouvoirs publics, motivé par la volonté d'améliorer concrètement le pouvoir d'achat et de garantir une vie digne aux retraités. « Même si l'inflation est faible, l'objectif est clair : préserver la dignité de celles et ceux qui ont consacré toute une vie au service du pays », a-t-il affirmé. Sur le plan opérationnel, la Caisse nationale des retraites se dit prête. Habituée à la gestion de revalorisations périodiques, la CNR a déjà pris toutes les dispositions nécessaires pour l'application de cette nouvelle décision. « Je peux rassurer l'ensemble des retraités concernés : la CNR est prête et chacun percevra ses droits dans les délais prévus », a assuré l'intervenant. Au-delà des pensions de retraite, la mesure concerne également les pensions d'invalidité servies par la CNAS et la CASNOS. Conformément à la législation en vigueur, ces pensions seront revalorisées aux mêmes taux et dans les mêmes conditions. Une précision importante, selon le directeur général de la CNR, face aux interrogations récurrentes des bénéficiaires de ces régimes. La revalorisation s'inscrit par ailleurs dans un contexte plus large marqué par l'augmentation du Salaire national minimum garanti. Le passage du SNMG de 20 000 à 24 000 dinars aura un impact direct sur les pensions et allocations les plus faibles. Les allocations de retraite, fixées légalement à 75 % du SNMG, passeront ainsi de 15 000 à 18 000 dinars, soit un gain moyen de 3 000 dinars. Quant au minimum de la pension de retraite, il sera porté à 24 000 dinars, contre 20 000 auparavant. « Cette évolution profitera en priorité aux retraités les plus modestes », a souligné Hafid Adrar. Interrogé sur les effets macroéconomiques de cette décision, le directeur général de la CNR a mis en avant son impact positif sur la consommation et la relance économique. L'augmentation des revenus des retraités, combinée à celle des salaires, constitue selon lui un levier important pour soutenir la demande intérieure, sans générer de pressions inflationnistes significatives. Enfin, le DG de la CNR a rappelé que ces efforts financiers s'inscrivent dans une vision globale visant à préserver l'équilibre du système des retraites, fondé sur la solidarité intergénérationnelle. « Le système algérien repose sur la contribution des actifs au financement des pensions. Notre responsabilité est d'en garantir la soutenabilité tout en assurant un revenu décent aux retraités », a-t-il conclu.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Plus de 4 milliards de dollars en dix mois

Par Adem A.

Les exportations algériennes hors hydrocarbures poursuivent leur dynamique haussière, confirmant les efforts engagés par les pouvoirs publics en faveur de la diversification de l'économie nationale. En l'espace de dix mois, leur valeur a dépassé la barre des 4 milliards de dollars, un niveau supérieur à celui enregistré durant toute l'année 2024, traduisant une accélération notable du commerce extérieurhors hydrocarbures.
Avec cette performance et les réformes structurelles en cours, les exportations hors hydrocarbures s'imposent progressivement comme l'un des piliers de la nouvelle stratégie économique du pays. Intervenant sur la « Chaîne I » de la Radio nationale, le directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdellatif El Houari, a souligné que ces résultats sont le fruit d'un travail de fond mené depuis plusieurs mois pour accompagner les exportateurs et renforcer les capacités des producteurs nationaux.
« L'État algérien poursuit résolument sa politique de promotion des exportations hors hydrocarbures, en mettant en place des mécanismes de soutien adaptés et des facilitations à chaque étape du processus d'exportation », a-t-il affirmé.
Cette progression s'inscrit dans un contexte marqué par le renforcement du dispositif d'appui aux exportateurs, notamment à travers le Fonds de soutien aux exportations. Selon Abdellatif El Houari, ce mécanisme a permis, depuis janvier 2025, la prise en charge de plus de 2 000 dossiers de compensation, dont 1 700 ont déjà été transmis aux services de la Trésorerie publique et du contrôle budgétaire pour validation. « La compensation des exportateurs est aujourd'hui une réalité concrète, et elle contribue directement à améliorer la compétitivité des produits algériens sur les marchés extérieurs », a-t-il expliqué.
Au-delà des résultats chiffrés, le responsable a insisté sur l'importance des facilitations accordées aux opérateurs économiques, en particulier en matière d'exportation et d'importation des matières premières. Ces mesures visent à garantir, à la fois, la continuité de l'activité industrielle et la satisfaction des besoins du marché national. « Notre objectif est d'assurer un équilibre entre le soutien à l'export et la préservation du tissu productif local », a précisé Abdellatif El Houari.
La modernisation des outils de gestion du commerce extérieur constitue également un levier central de cette dynamique. À ce titre, le directeur central a annoncé le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la gestion et au suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières pour le premier semestre 2026. Développée en un temps record depuis août dernier, en partenariat avec une start-up nationale, le ministère de la Poste et des Télécommunications et Algérie Télécom, cette plateforme ambitionne de réduire considérablement les délais de traitement des dossiers et de renforcer la transparence.
« Grâce à la numérisation, nous passerons de délais qui dépassaient parfois une année à des délais de traitement compris entre 20 et 30 jours seulement », a-t-il indiqué.Selon lui, cette transformation numérique permettra également de fluidifier la communication entre l'administration et les opérateurs économiques, tout en assurant un meilleur contrôle des données fiscales et sociales. Déjà opérationnelle 24 heures sur 24, la plateforme a enregistré, dès ses premières heures de mise en service, près de 1 500 comptes créés et environ 100 demandes déposées, témoignant de l'intérêt suscité auprès des opérateurs.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Réunion de suivi et d'évaluation des activités de la CNR

Par R E.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi a présidé une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la Caisse nationale des retraites (CNR), au cours de laquelle il a fixé une feuille de route des services de cet organisme pour l'année 2026 et ordonné l'adoption d'un modèle numérique moderne, a indiqué hier un communiqué du ministère.
Dans le cadre de la poursuite des réunions d'évaluation périodiques qu'il tient avec les organismes et établissements sous tutelle, visant à examiner les modes de gestion et à suivre le degré de mise en œuvre des recommandations arrêtées en matière d'amélioration du service public, M. Saihi avait présidé mardi, au siège du ministère, une réunion consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de la CNR, précise la même source. A cette occasion, le directeur général de la CNR, a présenté un exposé portant sur le bilan des activités et des réalisations accomplies, ainsi que sur le plan d'action arrêté pour l'année 2026, tout en mettant en avant les défis et perspectives futures en vue d'améliorer le service public destiné aux retraités. A l'issue de cet exposé, le ministre a donné une série d'instructions et d'orientations strictes aux cadres de la Caisse, les appelant à «redoubler d'efforts et à élever le niveau de performance, tout en œuvrant à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis aux retraités et aux ayants droit, en réponse à leurs besoins garantis par la législation en vigueur et en concrétisation des principes de l'Etat social». Il a rappelé, dans ce contexte, que «la garantie des droits des retraités constitue un droit constitutionnel consacré, qui ne saurait souffrir aucun laxisme ni manquement». Il a souligné que l'amélioration de la qualité des services fournis aux retraités et aux ayants droit relève d' «une responsabilité collective s'inscrivant dans les efforts visant à renforcer la stabilité sociale et à garantir une couverture sociale efficace et efficiente à l'ensemble des citoyens».
Dans ce cadre, le ministre a donné un ensemble d'instructions pratiques axées sur plusieurs axes fondamentaux, notamment «l'élévation du niveau de compétence et l'amélioration de la qualité des services destinés aux retraités, à travers un recours total à la numérisation, ainsi que la prise des mesures nécessaires pour garantir aux retraités la jouissance intégrale de leurs droits dans les délais légaux». Il a également insisté sur «la rigueur et l'efficacité dans le traitement des préoccupations des citoyens, en accordant une attention particulière à l'accompagnement des catégories vulnérables, ainsi qu'en garantissant un bon accueil», ainsi que «l'investissement dans les ressources humaines à travers des programmes de formation de qualité visant à améliorer la performance et à élever le niveau de la prestation de service public».
Les instructions ont également porté sur «la motivation des travailleurs et l'amélioration de leur parcours professionnel à travers la formation continue après le recrutement et son adoption comme critère essentiel de promotion, l'optimisation des dépenses et l'amélioration des méthodes de gestion sans porter atteinte aux droits des bénéficiaires, tout en accélérant le rythme de la transformation numérique et en simplifiant les procédures administratives».
A ce propos, il a réaffirmé la nécessité de «l'accélération de la numérisation de l'ensemble des services de la CNR, l'abandon définitif des modes de gestion traditionnels et l'adoption d'un modèle administratif moderne basé sur la numérisation et la flexibilité», notamment par le développement de plateformes numériques intégrées «offrant l'ensemble des services , y compris le dépôt à distance des demandes de pensions de retraite dès le début de l'année 2026, conformément aux instructions du président de la République visant la mise en place d'un gouvernement numérique intégré».

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Un vaste programme de développement élaboré par le ministère

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a fait part, mardi à Ghardaïa, d'un vaste programme de développement visant à améliorer le service public dans les domaines de l'électricité et du gaz.
Intervenant lors d'une rencontre de coordination au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que son département a élaboré un programme de développement visant à "améliorer le service public dans les domaines de l'électricité et du gaz, à travers lequel la wilaya de Ghardaïa bénéficiera d'une capacité énergétique installée de 1.120 mégawatts-ampères, avec un taux de raccordement à l'électricité de 95 % et au gaz naturel de 74 %".
M. Adjal a situé cette visite dans le cadre d'un programme visant à évaluer le niveau de performance de l'énergie et des énergies renouvelables ainsi que l'avancement des programmes et projets énergétiques et de développement dans les différentes communes de la wilaya de Ghardaïa.
Il a aussi annoncé un important financement alloué au développement du secteur énergétique dans cette wilaya, dont 70% seront consacrés à des projets de raccordement à l'électricité et 30% à des projets de raccordement au gaz.
Aussi, a-t-il ajouté, deux unités relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) seront créées dans les communes de Zelfana et de Mansoura au premier trimestre 2026, en vue de faciliter au citoyen le paiement de ses factures, ainsi que de prendre en charge d'éventuelles perturbations techniques.
Dans le cadre de l'accompagnement de l'investissement agricole, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a affirmé que les efforts se poursuivent, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, pour parachever le raccordement de l'ensemble des exploitations agricoles de la wilaya au réseau d'électrification et doter les exploitations éloignées de panneaux solaires.

ALGÉRIE-TCHAD

Vers un partenariat stratégie dans les hydrocarbures et les mines

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, avant-hier à Alger, la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, Ndolenodji Alixe Naimbaye, qui effectue une visite de travail en Algérie, et évoqué, avec elle, les perspectives de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère.
A cette occasion, les deux parties ont passé en revue "l'état et les perspectives des relations bilatérales algéro-tchadiennes qui se distinguent par leur caractère fraternel et historique", et examiné les moyens de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines, dans le cadre d'une approche de partenariat stratégique et durable, ajoute le communiqué.
Dans ce contexte, M. Arkab a exposé les grandes lignes du programme de développement des secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie, ainsi que les nouveaux cadres réglementaires et juridiques régissant les activités liées à ces deux secteurs, soulignant la volonté de l'Algérie de consolider les relations de coopération et de renforcer les échanges avec la République du Tchad, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et avec les pays africains frères.
Les discussions ont également porté sur les perspectives de coopération tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures, incluant l'exploration, la production, le transport, la raffinage, la pétrochimie, la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que les potentialités de développer des partenariats entre le groupe Sonatrach et ses filiales et les compagnies tchadiennes, précise la même source.
Les deux ministres ont également souligné l'importance de la formation et du renforcement des capacités, notamment via l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la valorisation de l'expérience algérienne pionnière en matière d'industrie pétrolière et gazière, ainsi que la réglementation et la régulation du secteur des hydrocarbures.
Dans ce cadre, les deux parties ont examiné la possibilité de la participation du groupe Sonatrach au développement du secteur des hydrocarbures au Tchad à travers les activités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de pétrochimie et de développement des infrastructures énergétiques, ainsi que les opportunités d'exportation des produits pétroliers algériens vers les marchés tchadiens.
Concernant le secteur minier, les deux parties ont abordé les moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'exploitation, de la transformation des ressources minières, de la recherche, des études géologiques, et de l'élaboration de cartographies géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expertises en matière d'organisation administrative et du cadre juridique régissant les activités minières.
La partie tchadienne a exprimé son grand intérêt pour l'expérience algérienne dans ces domaines. Mme Alixe Naimbaye a salué la qualité des relations unissant son pays et l'Algérie, exprimant la volonté du Tchad de tirer profit de l'expertise et de l'expérience de l'Algérie dans le développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, ainsi que des cadres juridiques et réglementaires encadrant ces deux domaines.
Elle a souligné l'importance de l'échange d'expériences et de savoir-faire au mieux des intérêts communs des deux pays et du renforcement de la coopération bilatérale.
La ministre tchadienne a en outre fait part de sa satisfaction quant aux résultats de la visite, qui devraient donner une forte impulsion à la coopération bilatérale entre les deux pays, selon le communiqué.

FINANCEMENT PAR LA BAD DE LA LIGNE LAGHOUAT-GHARDAIA-EL-MENIAA

Le ministre des Travaux publics préside une réunion pour le suivi des procédures

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion consacrée à l'examen de l'avancement des procédures opérationnelles après l'approbation du financement par la Banque Africaine de développement (BAD) du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaia-El-Meniaa, indique un communiqué du ministère.
L'examen de ces procédures a eu lieu lors des travaux de la commission chargée du suivi et de la validation des documents techniques nécessaires aux opérations de financement externe des projets structurants du secteur, exécutées sous la supervision du ministère des Finances, précise le communiqué.
Au cours de la même réunion, le dossier relatif au financement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Cheffa-Ksar El-Boukhari, en cours d'étude avec les services du ministère des Finances et des établissements étrangers concernés par le financement de ce projet, a également été examiné, selon le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	316,00	319,00	0,95	-12,62	-24,47	5,63	10,97	10400	3 317 600,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,89	9,00	5,56	17648	24 707 200,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	0,02	2,87	6,65	6,40	397	992 897,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,70	10,97	5,43	31382	72 178 600,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,15	-8,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	2,25	4,62	3,97	5,00	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 16 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Décembre 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعارالتجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	66	76	57	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	155	174	137	الطماطم		
	Oignon sec	59	66	51	البصل الجاف		
	Ail sec	751	820	683	الثوم الجاف		
	Carotte	80	90	70	الجزر		
	Navet	100	111	88	اللفت		
	Choux fleur	99	111	87	قرنبيط		
	Choux	91	103	78	الكرنب		
	Courgette	181	199	163	الكوسة		
	Haricot vert	259	286	233	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	149	164	134	الخس		
Fruits frais	Clémentine	190	232	147	كليمونتين	فواكه طازجة	
	Orange	171	209	133	البرتقال		
	Citron	157	182	133	الليمون		
	Pomme locale	375	457	292	التفاح المحلي		
	Datte	500	639	361	التمر		
	Banane	468	485	450	الموز		
	Grenade	223	256	190	الرمان		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1889	2050	1729	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	338	354	321	الدجاج		
	Œufs (Unité)	21	23	19	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)		

AVEC L'EXPORTATION DE 10 MILLIONS DE TONNES PAR AN

Le ciment algérien à la conquête du marché international

De pays importateur à acteur majeur de l'exportation de ciment, l'Algérie a accompli, en moins d'une décennie, une transformation industrielle remarquable. Des investissements importants ont, en effet, été consentis par l'État à travers le groupe public GICA et les opérateurs privés étrangers, à l'instar du leader mondial Holcim, via sa filiale en Algérie «Holcim El Djazaïr», permettant d'augmenter les capacités nationales installées à 40 millions de tonnes par an.

Par Zahir R.

En effet, les usines implantées à travers le pays, au nombre de 21, répondent largement à la demande du marché local, avoisinant les 21 millions de tonnes par an, et dégagent un excédent de 10 millions de tonnes placé sur les marchés internationaux. « La filière du ciment en Algérie est aujourd'hui une véritable fierté », a souligné Salim Mokdad, directeur Shipping et Opérations Export chez Holcim El Djazaïr, lors d'une conférence organisée en marge d'une visite guidée à l'usine Oggaz d'Holcim El Djazaïr, sise à Mascara, au profit de représentants de la presse nationale. Rappelant que le pays est passé du statut d'importateur à celui d'exportateur net, l'intervenant a expliqué que cette mutation est le fruit d'investissements soutenus et d'une vision industrielle structurée, ayant permis de doter l'Algérie d'un tissu industriel dense et équilibré. Holcim El Djazaïr contribue fortement à cette performance à travers trois unités de production majeures (Mascara, M'sila et Biskra), totalisant une capacité de 11 millions de tonnes.

Le basculement vers l'exportation s'est opéré à partir de 2017, année qui a marqué la première exportation de ciment gris après la couverture complète de la demande nationale. Depuis, l'Algérie exporte près de 10 millions de tonnes de ciment par an, générant un chiffre d'affaires estimé à 400 millions de dollars.

Dans ce contexte, Holcim El Djazaïr s'impose comme le premier exportateur algérien de ciment gris, avec 1,2 million de tonnes exportées, soit entre 30 % et 38 % des exportations nationales, tant en volume qu'en valeur. En 2024, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires à l'export de 133 millions de dollars, avec 100 % de sa production exportée vers les cinq continents. En 2025, Holcim El Djazaïr prévoit d'exporter 3,4 millions de tonnes, consolidant sa position de leader sur le marché national, avec plus de 36 % du volume national de ciment et de clinker. Dans le détail, plus de 40 % des volumes exportés sont destinés au continent africain, renforçant la stratégie de l'Algérie comme hub cimentier régional, soutenue par la position géopolitique du pays et les opportunités offertes par la ZLECAf.

Une logistique portuaire et terrestre performante

Salim Mokdad a mis en avant le rôle clé de la logistique dans la compétitivité du ciment algérien, indiquant que le groupe utilise sept ports sur les neuf que compte le pays, un fait inédit dans le secteur. Pour soutenir cette dynamique, Holcim a engagé un investissement de 18 millions de dollars, consacré notamment à la construction de silos, à l'augmentation des capacités de stockage, au renouvellement des flottes de transport et à l'extension des infrastructures logistiques.

Une base logistique unique à Jijel a également été mise en place pour le stockage en amont des opérations portuaires. Par ailleurs, Holcim El Djazaïr a doté le port d'un chargeur automatique (ship-loader) permettant d'accélérer le chargement des navires et d'améliorer la fluidité des exportations.

Des défis structurels à relever

Malgré ces avancées, le directeur Shipping et Opérations Export a souligné plusieurs défis majeurs, notamment le développement du transport ferroviaire, déjà testé avec succès, l'adaptation des ports pour accueillir des navires de plus grande capacité, le marché international exigeant des chargements dépassant les 60 000 tonnes, ainsi que la modernisation des équipements portuaires afin de réduire les délais et les coûts logistiques. Abordant les nouvelles contraintes environnementales, notamment la taxe carbone européenne, Salim Mokdad a averti que les produits à forte émission de CO_2 seront progressivement pénalisés.

« Pour rester compétitifs et préserver nos parts de marché, nos produits doivent être à plus faible empreinte carbone », a-t-il déclaré. Ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) entrera en vigueur à partir de janvier 2026, avec un taux de 2,5 % au début, qui augmentera progressivement pour atteindre 100 % à l'horizon 2034. Ceci implique que l'Algérie est appelée à accélérer sa transition vers une industrie verte. L'enjeu est donc clair : s'orienter vers des produits de niche à plus forte valeur ajoutée, capables de répondre aux nouvelles exigences des marchés mondiaux, désormais dominés par la durabilité et la réduction de l'empreinte carbone.

«Si nous voulons rester exportateurs sur le bassin méditerranéen et le marché africain, nous devons impérativement nous adapter à ces nouvelles règles », a affirmé, de son côté, Hafid Aouchiche, directeur des relations publiques, de la communication et des exportations au groupe Holcim El Djazaïr. Selon lui, la compétitivité future du ciment algérien dépendra de sa capacité à proposer des produits moins émetteurs de carbone, conformes aux standards environnementaux internationaux. Holcim El Djazaïr s'inscrit ainsi dans une stratégie à moyen et long termes axée sur le développement des ciments à faible émission de CO_2, l'augmentation de la part des produits verts, de plus en plus demandés sur les marchés internationaux, et la mise en œuvre de projets innovants de capture et de réduction du carbone, en partenariat avec les autorités concernées. À travers cette vision stratégique, Holcim El Djazaïr ambitionne de positionner l'Algérie comme un leader régional, voire mondial, dans l'exportation de ciment, tout en renforçant sa contribution à la croissance économique nationale.

« Le pays qui saura réduire significativement l'empreinte carbone de ses ciments dominera les marchés de demain », a-t-il souligné.

Holcim El Djazaïr en course pour capter 400 millions de dollars

Ainsi, le groupe travaille sur un projet stratégique de capture du carbone portant sur 1,5 million de tonnes d'émissions par an au niveau de l'une de ses usines. « Ce projet est fondamental pour la pérennité de nos exportations. Il nous permettra non seulement de décarboner notre propre production, mais aussi de contribuer à la décarbonation d'autres industries et, plus largement, à celle de l'Algérie », a expliqué Lyes Baloul, chef de projet décarbonation chez Holcim El Djazaïr.

Selon lui, cette initiative s'inscrit pleinement dans les engagements climatiques nationaux, l'Algérie s'étant fixé un objectif de réduction des émissions de 7 % par ses moyens propres, pouvant atteindre 22 % avec l'apport des investissements directs étrangers.

C'est dans ce cadre, a-t-il précisé, que « nous cherchons à capter un investissement estimé à 400 millions de dollars, indispensable pour décarboner nos produits et maintenir nos exportations de ciment et de clinker vers l'Europe et les États-Unis ». Grâce à ce projet, Holcim prévoit de produire jusqu'à 1,8 million de tonnes de clinker vert ou 2,5 millions de tonnes de ciment vert par an, destinées principalement aux marchés européens. « Nous sommes en compétition avec d'autres pays, notamment les Émirats arabes unis, l'Égypte et l'Irak, pour bénéficier de cette enveloppe d'investissement du groupe Holcim », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Nous travaillons en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables nous a assuré de son accompagnement pour mettre en place le cadre légal et réglementaire nécessaire afin de donner confiance au groupe pour investir ces 400 millions de dollars en Algérie ».

ECONOMIE CIRCULAIRE

Holcim El-Djazaïr et le groupe Berrahal signent un accord de partenriat

Par Z R.

Un accord de partenariat a été signé entre Holcim El-Djazaïr, à travers son activité Geocycle, et le groupe Berrahal, acteur national du raffinage du sucre. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable et d'économie circulaire, comme l'a souligné Karima Fareha, Directrice Geocycle à Holcim El-Djazaïr, lors d'une cérémonie organisée au niveau de l'usine Oggaz du ciment à Mascara. « Au-delà d'un accord, cette signature est une vision commune », a déclaré Karima Fareha, mettant en avant l'engagement de deux industriels responsables implantés dans la région, décidés à mutualiser leurs efforts pour créer une synergie industrielle durable. En effet, le résidu industriel qui est les écumes de sucre, un sous-produit du processus de raffinage, généré par le groupe Berrahal sera traité et valorisé par Holcim El-Djazaïr. Longtemps destinées à la mise en décharge ou au stockage prolongé, ces écumes sont désormais recyclées grâce à l'expertise de Geocycle et intégrées dans le processus de fabrication du ciment. Cette solution permet de réduire significativement l'impact environnemental, de limiter l'enfouissement des déchets et de préserver les ressources naturelles. Selon la Directrice Geocycle, cette initiative traduit une démarche responsable commune, orientée vers la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources. Elle vise également à donner l'exemple à d'autres industriels, en démontrant que l'économie circulaire est un levier concret et opérationnel de développement industriel.

TIZI-OUZOU

Remise en service de l'hôtel public Tamgout à Yakouren

Une infrastructure hôtelière publique, l'hôtel Tamgout, à l'entrée de la ville de Yakouren à l'Est de Tizi-Ouzou, a été remise en service lundi, après des années de fermeture pour travaux de réhabilitation.
Le Wali Aboubacar Essedik Boucetta accompagné des autorités locales, civiles et militaires, ainsi que d'élus locaux et nationaux, a procédé, dans le cadre des festivités commémoratives des manifestations du 11 décembre 1960, à la remise en service de cette infrastructure qui a connu des travaux de réaménagement et de modernisation.
La remise en service de cet établissement, après celles de l'hôtel Belloua et Lalla Aini (privé) au chef-lieu de wilaya, du Bracelet d'argent à Béni-Yenni et El Arz de Tala-Guilef, vient renforcer la capacité d'accueil du parc hôtelier de la wilaya (public et privé) qui s'élève à 2779 chambres réparties sur 37 infrastructures hôtelières.
Prisée pour son emplacement en bordure de la forêt luxuriante d'Yakouren, l'hôtel Tamgout, dispose de 79 chambres ainsi que de plusieurs autres compartiments de détente (salle de sport et piscines) et de travail (salles de réunions et de séminaires). Lancés en 2015, les travaux de réhabilitation et de modernisation des six (06) infrastructures hôtelières publiques de la wilaya ont connu plusieurs retards à cause, notamment, de la défection des entreprises engagées et de la suspension des travaux lors de la pandémie de la COVID-19, selon les responsables du secteur.

TIZI-OUZOU

Plus de 1.500 exploitations agricoles ciblées par le programme d'électrification

Un projet de raccordement électrique de 1.542 exploitations agricoles au réseau est en cours d'exécution dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre du programme national d'électrification agricole, à-on avisé mardi auprès des services de la wilaya.
Cette semaine a été marquée par le raccordement effectif d'un échantillon de 81 exploitations à travers la wilaya dont six dans la commune d'Aït Aïssa Mimoun (daïra de Ouaguenoun).
Cette région est notamment réputée pour sa vocation agricole et d'élevage bovin laitier, at-on précisé.
«Cette opération inscrite dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer et à encourager l'investissement agricole et à soutenir la production, un effort essentiel pour assurer la sécurité alimentaire nationale, a-on rappelé.
Il est à noter que sur le programme ciblé, 1.151 exploitations ont déjà été raccordées à ce jour, dont 1.138 mises en service, ont indiquées les mêmes sources. Cela représente une déploiement sur une distance totale de plus de 335 km de réseau.

ES-SENIA

Attribution de 600 logements publics locatifs dans la commune

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran ont entamé, lundi, la remise des clés de 600 logements publics locatifs (LPL) au profit de leurs bénéficiaires dans la localité d'Aïn-El-Beïda, relevant de la commune d'Es-Senia, a-t-on appris auprès de l'Office.

L'opération a concerné, dans une première étape, les logements des immeubles numérotés de 1 à 9, selon la même source, qui a précisé que l'opération de distribution se poursuit, les autres bénéficiaires étant convoqués progressivement et dans les plus brefs délais, conformément au calendrier arrêté.
Ce quota de logements, composé d'immeubles de cinq étages, est doté de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts, ainsi que des aires de jeux pour enfants.
Par ailleurs, les mêmes services ont procédé, dimanche dernier, à la remise des clés aux bénéficiaires d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El-Ançor. De plus, l'OPGI d'Oran a programmé, lundi après-midi à la salle omnisports de la commune d'Oued Tlelat, une opération de tirage au sort pour déterminer la localisation des logements au profit des bénéficiaires de 280 unités de la même formule, dont 100 logements pour chacune des communes de Tafraoui et Boufatis, et 80 unités similaires pour la commune d'El-Braya.
Ces logements seront attribués à leurs bénéficiaires dans les prochains jours, a fait savoir la même source. A titre de rappel, 2.072 unités de logements, toutes formules confondues, ont été distribuées à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, dont 1.099 logements promotionnels aidés (LPA) et 973 LPL.

MILA

Plus de 400 lots pour accueillir les projets d'investissement

La wilaya de Mila dispose actuellement de 405 lots de terrains destinés à accueillir les divers projets d'investissements, a-on été informé mardi auprès du chargé de gestion des affaires de la direction de l'industrie, Khaled Abdmeziane.
Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que la superficie globale de ces lots atteint près de 120 hectares répartis sur la zone industrielle chahid-Nasri-Tounsi à Chelghoum Laïd et les 8 zones d'activité des communes de Tadjenanet, d'Oued Seggan, d'Oued Athmania, de Chelghoum Laïd, d'Ain Tine et de Teleghma.
Ces lots seront "progressivement" transférés en coordination avec les services des domaines de l'Etat de la wilaya à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement pour être intégré, à-on expliqué, aux offres foncières accessibles à l'investissement via la plateforme électronique dédiée à cet effet.
Ce nombre "important" de lots classés fonciers industriels reflète les efforts des autorités publiques visant l'encouragement de l'investissement et la consolidation du tissu économique local pour apporter de la valeur ajoutée et générer des emplois dans la wilaya, a souligné la même source.
La commission de wilaya d'assainissement et de suivi des projets d'investissement vérifie constamment l'état du foncier industriel précédemment attribué pour récupérer les lots inexploités en vertu des articles 24 et 25 de la loi 23-17 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique pertinent du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

OUARGLA

De nouvelles opérations pour renforcer le système d'assainissement

Les nouveaux projets d'assainissement retenus en faveur d'Ouargla visent à renforcer le système d'assainissement et ses réseaux à travers la wilaya, a affirmé, mardi à Ouargla, le directeur général (DG) de l'Office national d'assainissement (ONA), Abdelkader Zioueche, lors du lancement du projet de réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (ÉTAPE) de Saïd-Otba.
Accompagné du directeur général de l'hydraulique et du service public de l'eau au ministère de l'Hydraulique, Noureddine Hamidatou, et des autorités locales, le DG de l'ONA a indiqué que les nouvelles opérations de renforcement du système d'assainissement d'Ouargla, coiffant cinq communes, sont susceptibles de répondre aux extensions urbaines de cette ville, avec ses infrastructures, dont l'aéroport, la ligne de tramway et les grands pôles urbains, dont celui d'Ain El-Beida avec ses plus de 10.000 logements. L'ONA demeure engagée à poursuivre les anciennes opérations retenues, en différentes phases, en faveur d'Ouargla, a souligné M. Zioueche, en annonçant la dotation de la wilaya, outre ce projet de réhabilitation de la STEP de Said-Otba, de dix nouvelles stations de relevage et d'un projet de mini-STEP devant répondre aux besoins d'une population de 6.000 âmes, avant de lancer d'autres projets.
Par ailleurs, le DG de l'ONA a présidé, en compagnie du wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, une cérémonie de remise de matériels à l'entreprise d'entretien et de nettoyage Net-Com, et aux communes de Ouargla, Rouissat, Sidi-Khouiled, Ain El-Beida et N'goussa.
Selon le DG de l'ONA, ces équipements portent sur des camions et des moteurs multi-services, pour prendre en charge l'hygiène des quartiers, l'ouverture de routes, l'entretien de l'éclairage public et des espaces verts et l'élimination des séquelles de perturbations climatiques.

SAÏDA

Près de 40 jeunes bénéficient d'une formation dans la création de contenus et de podcast

Près de 40 jeunes, hommes et femmes, de la wilaya de Saïda ont retenu d'une formation dans le domaine de la création de contenus et du podcast, à-on informé, mardi, auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports.
Le programme de cette session de formation de deux jours, lancé hier (lundi) au niveau du complexe sportif de proximité du quartier El-Badr dans la ville de Saïda, a porté sur plusieurs axes, notamment les techniques de préparation des épisodes audio, les méthodes de rédaction, l'édition et la production numériques, ainsi que les stratégies de marketing à travers les plateformes des réseaux sociaux, a fait savoir la même source.
Cette formation, organisée par la direction de la Jeunesse et des Sports, a été encadrée par des spécialistes de la création de contenu numérique et du podcast.
Elle vise à renforcer les compétences de ces jeunes passionnés par le domaine de la créativité numérique, afin de produire un contenu professionnel, de consolider leur présence dans l'espace numérique et de leur ouvrir de nouvelles perspectives sur le marché de l'emploi et dans la création médiatique.
La formation offre également aux jeunes l'opportunité de développer leurs capacités créatives et techniques et de s'engager dans des projets numériques innovants dans divers domaines, tels que la création de contenus historiques, récréatifs, sportifs, sociaux, entre autres, indique-t-on.
Les jeunes stagiaires ont apprécié cette initiative, la qualifiant d'opportunité précieuse pour acquérir de nouvelles compétences leur permettant d'intégrer le domaine de la création de contenus médiatiques visant à développer le paysage médiatique local.

«La durabilité, levier de souveraineté et de résilience industrielle»

Dans l'ombre des grandes révolutions technologiques de l'industrie, une transformation plus discrète mais tout aussi stratégique est en marche, celle de la durabilité.

Par Myriam Charollais, Responsable RSE, Hub One

Pendant des décennies, la productivité a été la mesure centrale de la performance. Mais ce modèle linéaire, fondé sur le renouvellement constant des équipements et l'exploitation accrue des ressources, s'essouffle.
Dans un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement, de flambée énergétique et d'exigences croissantes en matière de responsabilité, produire beaucoup n'a plus de sens si c'est au prix de la dépendance ou du gaspillage.
Le secteur industriel, souvent pionnier de l'innovation technologique, est désormais appelé à conjuguer efficacité et responsabilité.

Productivité : repenser la performance à l'heure du développement durable

Dans l'industrie, la performance reste un enjeu central : continuité de production, qualité, optimisation des coûts. Mais elle s'élargit aujourd'hui : elle ne se limite plus à la cadence des machines, elle englobe la durabilité des équipements, la sobriété énergétique et la réduction de l'empreinte carbone. Le reconditionnement, par exemple, peut réduire jusqu'à 75 % (1) les émissions de CO_2 par rapport à l'achat d'un équipement neuf.
Investir dans l'automatisation, l'IoT, la maintenance prédictive ou la digitalisation permet ainsi de renforcer la résilience, d'allonger la durée de vie des outils et de mieux utiliser les ressources disponibles. L'industrie cherche désormais à produire mieux, plus intelligemment, et de manière plus responsable.

L'Europe accélère : la durabilité devient un levier de compétitivité

Sous l'effet de la directive CSRD, qui impose la publication d'indicateurs environnementaux, et du règlement ESPR, visant à rendre les produits plus durables et réparables, les industriels doivent intégrer la durabilité au cœur de leurs stratégies.
D'ici 2026 (2), la plupart des grands groupes devront publier des données précises sur leurs émissions et la circularité de leurs équipements. Ce choix ne relève plus uniquement d'une logique opérationnelle : il engage la gouvernance de l'entreprise et doit être porté au niveau du CODIR. Il oblige à poser une question structurante : faut-il vraiment acheter du neuf ?

Le reconditionné : un acte de lucidité industrielle

Face à ces mutations, le reconditionné n'est pas un geste symbolique mais une réponse rationnelle. Prolonger la durée de vie d'un équipement, c'est éviter sa fabrication, son transport, son emballage et sa destruction ; c'est aussi réduire la dépendance à des composants critiques importés. Là où certains y voient une solution ponctuelle, il s'impose comme une stratégie industrielle à part entière, permettant de réduire les coûts sans renoncer à la fiabilité et de limiter l'impact carbone sans freiner la productivité. Réalisé en France ou en Europe, il contribue également à la souveraineté et à la création d'emplois locaux.
Chaque terminal, scanner, PDA, switch, routeur, borne Wi-Fi, poste téléphonique ou ordinateur reconditionné représente non seulement une ressource préservée, mais aussi un déchet D3E non généré. En 2021, l'UE a produit 13,5 millions de tonnes de déchets électroniques, mais seuls 4,9 millions ont été collectés pour traitement (3). Le reconditionné constitue donc un levier clé pour réduire l'impact des D3E, particulièrement difficiles à recycler.
La révolution silencieuse de l'industrie ne se situe pas uniquement dans la robotique ou l'intelligence artificielle, mais dans le sens retrouvé : celui de la résilience, de la sobriété et de l'indépendance industrielle.
Les industriels qui réussiront demain seront ceux qui auront compris que durabilité et performance ne s'opposent pas mais se renforcent.
Adopter le reconditionné, ce n'est pas renoncer à la performance, c'est la redéfinir. C'est prouver qu'une industrie peut être compétitive sans être vorace, agile sans être gaspilleuse.
Si la productivité reste le moteur de l'industrie, la durabilité en est désormais le cap et cette révolution, silencieuse mais déterminante, dessinera l'avenir industriel européen.

Source : La Tribune.fr ; publié le 17/12/2025

«Déglobalisation : le vrai défi n'est pas la conformité, mais la création de valeur»

Par Mathieu Wallich-Petit, (*)

Pour rester compétitives, les entreprises doivent désormais transformer en profondeur leur organisation et adopter une approche « multi-local », capable de répondre aux spécificités de chaque marché.

La mondialisation telle que nous l'avons connue vivrait-elle ses dernières heures ?

Sous l'effet conjugué des tensions géopolitiques, de la fragmentation réglementaire et des enjeux de souveraineté numérique, le commerce international se recompose à grande vitesse. Ce mouvement de « déglobalisation », renforcé avec l'après-Covid et la guerre en Ukraine, n'est plus une hypothèse : il redéfinit les règles du jeu pour les entreprises.
Les organisations font aujourd'hui face à des barrières tarifaires qui peuvent varier de 0 à 100 % selon les pays, à des normes locales qui prolifèrent et à une cybercriminalité devenue menace stratégique, comme l'attestent 79 % des dirigeants mondiaux (étude CEO Outlook 2025 de KPMG). Conscientes de leur multi-dépendance et des risques associés, elles doivent s'adapter aux spécificités de chaque marché, en adoptant une approche multi-locale. Plus qu'une tendance, c'est une condition de survie pour maintenir leur compétitivité.
Prenons l'industrie automobile : longtemps fondée sur des chaînes de production globalisées, elle doit désormais composer avec des réglementations environnementales divergentes, des droits de douane fluctuants et des exigences locales en matière de données embarquées. Résultat : les constructeurs réorganisent leurs usines, investissent dans des hubs régionaux et adaptent leurs modèles pour répondre aux attentes spécifiques des consommateurs chinois, européens ou américains. Ce virage illustre la nécessité pour les entreprises de repenser leur organisation en profondeur pour rester compétitives.
La question de la souveraineté des données est un autre facteur de « déglobalisation ». En dépit du désir des grandes plateformes cloud américaines de constituer des centres mondiaux de stockage et de traitement des données pour les multinationales, le projet pour une entreprise européenne de premier plan de stocker ses données dans un seul endroit du monde n'est plus concevable. Une réponse au moins à l'échelle du continent, si ce n'est du pays, n'est plus une option pour pouvoir protéger leurs données les plus sensibles. Et si l'UE est souvent critiquée pour son cadre réglementaire, elle n'en reste pas moins la meilleure option de protection de la valeur quand il s'agit de s'attaquer au nouvel « or noir » des entreprises. L'ESG suit la même logique : il n'est pas subi, il est choisi. En intégrant les spécificités locales dans leurs stratégies durables, les entreprises transforment ainsi la diversité des territoires en accélérateur d'innovation.
Le temps des "grands standards globaux" s'achève au profit d'une stratégie de proximité : plus intelligente, plus agile, plus robuste. Les entreprises qui réussiront ne seront pas celles qui se fragmentent, mais celles qui orchestrent la diversité des marchés - réglementaire, culturelle, technologique - pour en faire un avantage compétitif. Le multi-local demande des choix clairs : où décider ? Où investir ? où produire ? Mais il offre surtout l'opportunité de réinventer l'organisation et de capter de nouveaux relais de croissance. À l'heure où les dirigeants ont déjà ré-ajusté leur stratégie et investissent dans l'IA, la cyber-résilience et la conformité, la bascule vers le multi-local est la suite logique : répondre à l'enjeu de croissance durable.

(*) Ingénieur diplômé des Arts et Métier et d'un master HEC, Mathieu Wallich Petit a fait toute sa carrière chez KPMG, dans la fonction Audit puis dans les métiers du Deal. Il a œuvré depuis plus de 20 ans auprès de grands groupes et fonds d'investissements dans le cadre d'opérations de fusions acquisitions complexes, en France et à l'international. Mathieu anime par ailleurs le segment du Private Equity pour KPMG France.

Source : La Tribune.fr ; publié le 17/12/2025

CARBURANT D'AVIATION DURABLE

Un premier investissement qatari dans la zone économique du canal de Suez

Un accord de 200 millions $ a été signé entre l'Égypte et Al Mana Holding pour une unité de production de carburant d'aviation durable dans la zone économique du canal de Suez. Le site produira jusqu'à 200 000 t/an à partir d'huile usagée, avec des livraisons prévues fin 2027.
En marge du Forum d'affaires égypto-qatari tenu au Caire, l'Égypte a signé avec le conglomérat qatari Al Mana Holding un contrat pour un investissement initial de 200 millions USD dans un projet de production de carburant d'aviation durable (SAF). Ce projet qui sera implanté dans la zone intégrée de Sokhna bordant la Mer Rouge, constitue selon les autorités égyptiennes le premier investissement industriel qatari dans la zone économique du canal de Suez (SCZONE). Il sera développé par une entité nouvellement créée, Saf Fly, et se déploiera en trois phases. La première prévoit une capacité de production annuelle estimée à 200 000 tonnes, incluant du SAF, du biopropane et du bionaphta, tous dérivés d'huile de cuisson usagée raffinée. Al Mana Holding a par ailleurs sécurisé un accord d'approvisionnement à long terme avec Shell, qui s'est engagé à acheter l'intégralité de la production du site. Les premières livraisons sont prévues d'ici la fin de l'année 2027, et cet engagement commercial garantit une visibilité sur les débouchés dès la mise en service de l'unité, limitant les risques liés à la commercialisation des carburants produits.
L'accord s'inscrit dans une stratégie plus large de l'Égypte pour développer les carburants d'aviation bas carbone. Le jeudi 4 décembre, le pays a attribué sa première licence de production de SAF à l'Egyptian Sustainable Aviation Fuel Company (ESAF), filiale de la société publique de production pétrochimique (ECHEM), pour un projet distinct à Alexandrie.
Le Premier ministre Mostafa Madbouly, qui a assisté à la signature du contrat, a déclaré que l'initiative avec Al Mana Holding reflète la dynamique positive des relations entre Le Caire et Doha. Il a souligné qu'elle s'inscrit dans une volonté politique commune de renforcer la coopération bilatérale, à travers des investissements conjoints et une intensification des échanges commerciaux.

DECARBOACT

La Tunisie relève son ambition pour une économie durable

La Tunisie accélère sa transition vers une économie bas-carbone et place les entreprises au cœur du changement.

Avec la nouvelle plateforme DecarboAct, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie – ANME et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) offrent un outil simple et gratuit pour aider les entreprises à mesurer et réduire leurs émissions, et passer concrètement à l'action.

Un outil innovant et accessible

Pour accompagner sa transition vers une économie plus durable et plus compétitive, la Tunisie, à travers l'ANME et avec l'appui du PNUD, a développé un outil innovant et accessible : la plateforme DecarboAct. Pensée comme un véritable levier de transformation, cette plateforme numérique gratuite vise à soutenir les entreprises dans leur démarche de décarbonation, en leur offrant un cadre méthodologique simple, fiable et adapté à la réalité tunisienne, précise le PNUD Tunisie.
DecarboAct repose sur des formules de calcul alignées avec la norme internationale ISO 14064 de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, tout en intégrant des paramètres spécifiques au contexte tunisien.
Cette adaptation rend l'outil particulièrement pertinent pour les entreprises locales, qui disposent ainsi d'une solution nationale conçue pour leurs besoins réels, contrairement aux outils standards souvent coûteux et peu adaptés.
Grâce à une interface conviviale et intuitive, la plateforme guide les utilisateurs pas à pas dans la réalisation de leur bilan carbone et la définition de leurs plans d'action. Les entreprises peuvent mesurer leurs émissions, identifier les sources majeures de consommation et de pollution, puis concevoir des scénarios concrets de réduction.

Véritable dispositif d'accompagnement

On évoque aussi que DecarboAct ne se limite pas à un simple outil de mesure : elle constitue un véritable dispositif d'accompagnement et transforme la contrainte climatique en une véritable opportunité de compétitivité et d'innovation.
Les entreprises qui l'utilisent bénéficient d'un appui technique de l'ANME pour la mise en œuvre de projets de transition énergétique, complété par les guides des bonnes pratiques proposés sur la plateforme. À terme, elles peuvent également accéder à des mécanismes de soutien financier, facilitant l'investissement dans des technologies propres et durables.
Ce dispositif renforce par ailleurs la crédibilité des entreprises auprès de leurs partenaires économiques, des bailleurs de fonds et des marchés exportateurs sensibles à la performance climatique.
Face à l'urgence climatique mondiale et à la nécessité de repenser les modèles de développement, la Tunisie s'est engagée dans une transition vers une économie bas-carbone, explique le PNUD.

ÉGYPTE

Le polonais Fruitful se lance dans la transformation horticole

En Afrique, l'Égypte est un acteur majeur sur le marché des fruits avec l'Afrique du Sud et le Maroc. Le potentiel du pays pour cette catégorie de produits horticoles suscite l'intérêt de nouveaux opérateurs étrangers.
Le groupe polonais Fruitful, actif dans la production et le commerce de fruits et légumes surgelés, vient de conclure un accord avec l'entreprise Elsewedy Industrial Development, filiale du groupe égyptien Elsewedy Electric, pour s'implanter en Égypte.
Selon un communiqué publié par l'Autorité générale pour l'investissement et les zones franches (GAFI) le 15 décembre, ce partenariat a permis au groupe polonais d'acquérir un domaine basé dans la ville du 10 Ramadan pour la réalisation d'un nouveau projet de transformation dans l'industrie horticole.
Ce projet, dont le coût n'est pas encore révélé, sera développé sur une superficie de près de 0,9 hectare et comprendra la mise en place d'une unité de production de produits alimentaires surgelés. L'installation utilisera des technologies avancées telles que l'IQF (Surgélation individuelle rapide) et la lyophilisation, et sera dotée d'une capacité de production de 600 tonnes par mois.
« La majeure partie de la production sera destinée à l'exportation et respectera les normes internationales. Le projet devrait générer plus de 5 000 emplois directs et indirects tout au long de différentes chaînes de valeur, notamment dans les exploitations de fraises et de mangues, les unités de transformation agroalimentaire, les installations de stockage frigorifique et les services logistiques », souligne le communiqué.
D'après Yasser Morsi, directeur général de Fruitful, l'Égypte a été choisie en raison de ses infrastructures avancées, des mesures concrètes de facilitation offertes aux investisseurs et de sa position stratégique permettant l'accès aux marchés régionaux et mondiaux. Il convient également de noter que le pays des pharaons dispose d'une grande base de production pour approvisionner la future usine en matière première.
L'Égypte s'impose par exemple comme le principal producteur africain de fraises avec une récolte qui s'est élevée à près de 613 556 tonnes en moyenne par an entre 2019 et 2023, selon les données compilées par la plateforme Tridge. Le pays d'Afrique du Nord est également le deuxième producteur africain de mangues après le Malawi, avec une récolte évaluée à 1,5 million de tonnes en moyenne par an entre 2019 et 2023, d'après la même source.
Plus largement, l'entrée en service de cette nouvelle unité est la promesse d'un renforcement de la création de valeur ajoutée dans l'industrie fruiticole égyptienne. Les données compilées par la FAO montrent que l'Égypte a engrangé 2,46 milliards $ de recettes d'exportation de fruits en 2023, ce qui en fait le deuxième exportateur africain de fruits en valeur après l'Afrique du Sud.

KIFFA EN MAURITANIE

Lancement d'importants projets dans les domaines des routes et des communications

Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé , dans la ville de Kiffa, l'inauguration et le lancement d'importants projets dans les domaines des routes et des communications.
Ces projets, dont l'inauguration s'inscrit dans le cadre des célébrations commémorant le 65e anniversaire de l'indépendance nationale, comprennent le lancement de la couverture des zones frontalières sud et sud-est par les communications électroniques nationales de deuxième génération (G2) et quatrième génération (G4), ainsi que l'inauguration de la réhabilitation de quatre tronçons routiers de la route de l'Espoir.
Le président de la région de l'Assaba, M. Mohamed Mahmoud Ould Habib, a rappelé, dans un discours à cette occasion, qu'à la même période de l'année dernière, Son Excellence le Président de la République avait supervisé, depuis la localité de "Mellal", la pose de la première pierre de la deuxième phase de couverture des zones frontalières par le service Internet, soulignant que cette cérémonie marque aujourd'hui le lancement de ce service, qui est salué et apprécié par les habitants des zones frontalières.
Il a affirmé que le désenclavement des zones frontalières par leur connexion au service Internet est une réalisation importante qui n'est égalée que par la réalisation des tronçons routiers, en particulier le tronçon vital de Diowk.
Il a salué les efforts considérables déployés pour renforcer le réseau routier national, dans le cadre desquels des tronçons de la Route de l'Espoir ont été réhabilités, revêtant une importance capitale en raison du nombre de wilayas qu'elle traverse, remerciant au nom de ces régions le Président de la République pour cette réalisation qui contribuera à la fluidité du trafic routier et au renforcement des échanges commerciaux.
Il a ajouté qu'il est naturel que cette occasion soit une étape pour présenter certaines des demandes de la population, mais l'approche de Son Excellence le Président de la République en matière de planification participative, basée sur la concertation avec l'administration régionale, les élus et les acteurs locaux, a fait des ateliers régionaux le cadre le plus approprié pour soumettre ces demandes, passant en revue un certain nombre de projets importants qui ont été réalisés, et grâce auxquels le pays a connu un essor de développement et économique remarquable.
Quant au maire de la commune de Kiffa, M. Jemal Ould Keboud, il a salué les réalisations dont a bénéficié la wilaya de l'Assaba, dont les résultats ont été importants pour renforcer l'accès des citoyens aux services de base et pour le développement local en général.
Il a rappelé l'importance des installations inaugurées aujourd'hui par Son Excellence le Président de la République dans la ville de Kiffa, étant donné qu'elles concernent des domaines prioritaires essentiels pour les citoyens dans les différents aspects de leur vie quotidienne.

NIGERIA

Le pays lancera en 2026 un fonds de 1 milliard $ dédié aux start-up de l'économie bleu

L'initiative permettra de soutenir des entreprises locales, d'attirer des investisseurs et de réduire la dépendance du pays aux revenus pétroliers, dans un contexte de diversification de l'économie nigériane

Le Nigeria lancera en mars 2026 un fonds d'un milliard $ destiné aux start-up de l'économie bleue et du secteur maritime. L'annonce a été faite le dimanche 14 décembre 2025, à Abuja par Ronke Kosoko, directrice générale du Maritime Innovations Hub, lors d'une conférence de presse organisée en marge du sommet sur l'investissement dans l'économie bleue.

Le fonds sera officiellement lancé à l'occasion du sommet sur l'investissement dans l'économie bleue prévu à Lagos du 9 au 11 mars 2026. Il ciblera des jeunes entreprises actives dans plusieurs segments du secteur maritime. Il s'agit du transport maritime, de la pêche, du tourisme côtier, de la construction navale et des énergies marines renouvelables.

Selon Ronke Kosoko, l'objectif est de fournir des financements directs aux start-up et de renforcer leurs compétences. Le fonds prévoit des programmes de formation, un accompagnement technique et un accès à des réseaux internationaux. Il s'inscrit dans la continuité d'un financement de 100 millions $ déjà obtenu par le Nigeria pour la formation et le renforcement des capacités dans le secteur maritime. Mme Kosoko a indiqué que les discussions avec les partenaires financiers arrivent à leur terme et que les représentants du fonds devraient revenir prochainement au Nigeria pour finaliser les engagements.

L'économie bleue au cœur de la diversification

Cette initiative intervient dans un contexte de diversification de l'économie nigériane. Le pays cherche en effet à réduire sa dépendance aux recettes issues du pétrole en développant des secteurs alternatifs. L'économie bleue fait partie des priorités retenues par le gouvernement fédéral.

Le pays possède l'un des plus longs littoraux d'Afrique de l'Ouest, qui s'étend sur plus de 850 km et une position stratégique sur les principales routes maritimes internationales. Malgré ces atouts, sa contribution au produit intérieur brut (PIB) reste inférieure à 3%, selon Ronke Kosoko. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Le secteur souffre d'un manque d'infrastructures portuaires, d'une faible disponibilité de données économiques fiables et d'un cadre réglementaire parfois instable. Ces contraintes limitent le développement des activités maritimes et freinent l'arrivée de capitaux privés.

Selon la directrice générale du Maritime Innovations Hub, un soutien financier structuré pourrait permettre à l'économie bleue de contribuer à combler une partie du déficit du PIB du Nigeria, estimé à environ 750 milliards $. Les autorités estiment que des investissements ciblés peuvent transformer des activités informelles en entreprises structurées et génératrices de revenus fiscaux.

SÉNÉGAL

Un centre de formation en mécanisation agricole entre en service à Podor

Au Sénégal, le secteur agricole contribue à hauteur de 15 % du PIB. Alors que le gouvernement mise sur la mécanisation agricole pour renforcer la productivité du secteur à travers des projets industriels, le renforcement des compétences est également indispensable pour soutenir ces ambitions.

Au Sénégal, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ) a inauguré le samedi 13 décembre un centre de compétences en machinisme agricole basé à Podor.

Selon les informations relayées par l'Agence de presse sénégalaise (APS), cette infrastructure dont le coût d'installation n'est pas révélé a été réalisée dans le cadre du Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'auto-emploi des jeunes (PAFPAJ), avec l'appui de la coopération andalouse en Espagne.

D'après Sinna Amadou Gaye, directrice générale de l'ANPEJ, ce centre vise à développer des compétences techniques dans des métiers liés à la conduite, à la maintenance et à la gestion des équipements agricoles. Il prévoit notamment la création de 40 emplois directs, ainsi que l'incubation et l'accompagnement d'environ 1 000 jeunes par an, avec un accent mis sur l'auto-emploi et l'entrepreneuriat local.

« Ce centre constitue bien plus qu'un investissement en infrastructure, je le qualifie de pari stratégique sur la jeunesse sénégalaise […] Il constitue une manière d'apporter des réponses concrètes aux défis de l'employabilité des jeunes, particulièrement dans les zones à fort potentiel agricole comme le département de Podor », explique la responsable.

Un investissement stratégique

L'inauguration de ce centre intervient dans un contexte où le gouvernement sénégalais multiplie les initiatives susceptibles de créer une demande croissante de main-d'œuvre qualifiée dans la mécanisation agricole au cours des prochaines années.

En août dernier, le ministère de l'Agriculture annonçait par exemple le début officiel d'un projet de construction d'une usine nationale d'assemblage de tracteurs et d'équipements agricoles, destiné à renforcer la disponibilité locale de matériel motorisé. Cette initiative mise en œuvre en coopération avec le groupe turc Albayrak et d'autres partenaires, vise également à soutenir le programme « Allo Tracteurs » lancé un peu plus tôt en avril 2025, par le gouvernement en vue de faciliter l'accès aux services agricoles mécanisés à travers la mise en place prévue de 13 Centres d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) dans les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Matam.

GHANA

Baisse de 20 % du prix minimum bord champ de noix de cajou en 2025/2026

Au Ghana, la noix de cajou représente le deuxième produit agricole d'exportation après le cacao. La question du prix d'achat aux producteurs est au centre des préoccupations des acteurs de la filière au début de chaque campagne de commercialisation.

Au Ghana, le prix minimum d'achat du kilogramme de noix de cajou brute auprès des producteurs est fixé à 12 cedis (1,04 $) pour le compte de la campagne de 2025/2026. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le lundi 15 décembre par l'Autorité de Développement des Cultures Arboricoles (TCDA).

Ce tarif affiche une baisse de 20 % par rapport à celui de 15 cedis (1,3 $) qui était en vigueur durant la campagne précédente. Si les raisons expliquant cette baisse n'ont pas été évoquées, la TCDA précise toutefois que cette décision a été prise de commun accord avec les différents acteurs de la filière (producteurs, agrégateurs, commerçants, exportateurs et transformateurs) en vue de renforcer la concurrence sur le marché local.

« Le prix est basé sur le prix actuel du marché, c'est-à-dire Franco à Bord (FOB), en référence à un taux de change moyen sur six mois obtenu auprès de la Banque du Ghana, ainsi que sur d'autres paramètres opérationnels et statutaires […] La TCDA surveillera et révisera régulièrement le prix minimum bord champ en conséquence pour s'adapter aux changements du marché, garantir la stabilité des prix et l'équité dans l'industrie du cajou », souligne le communiqué.

Pour l'heure, aucune prévision de récolte n'est encore officiellement formulée par la TCDA. Toutefois, un rapport publié en novembre dernier sur le marché ouest-africain de la noix de cajou par l'analyste et expert international Jim Fitzpatrick estime que la production ghanéenne pourrait se situer entre 160 000 et 170 000 tonnes en 2025.

MALAWI

L'IFC veut financer un projet de graphite et rutile estimé à 665 millions $

Capable de produire du rutile, mais aussi du graphite (matériau nécessaire pour la transition énergétique), le projet Kasiya au Malawi intéresse plusieurs grands groupes internationaux. Rio Tinto s'est positionné en 2023 en devenant le premier actionnaire de son propriétaire, Sovereign Metals.

La compagnie minière australienne Sovereign Metals a annoncé mardi 16 décembre la signature d'un accord de collaboration avec la Société financière internationale (IFC). Membre du Groupe de la Banque mondiale, l'institution pourrait financer le développement du projet de rutile et de graphite Kasiya, piloté au Malawi par Sovereign.

Selon une étude de préfaisabilité (PFS) mise à jour en 2025, la construction de la mine Kasiya nécessite un investissement initial de 665 millions USD. Différentes possibilités s'offrent à l'IFC pour mobiliser ces fonds, allant d'un rôle de prêteur principal à celui de co-chef de file mandaté pour le financement par dette du projet, ou d'investisseur de référence en dette ou en fonds propres. Les deux parties se donnent au plus trois ans pour négocier un accord impliquant l'une ou l'autre de ces options. L'IFC apportera par ailleurs son expertise pour garantir que le projet Kasiya réponde à ses normes environnementales, sociales et de gouvernance.

« Nous sommes extrêmement heureux que l'IFC s'implique à ce stade […] afin de nous aligner sur les normes de performance environnementale et sociale de l'IFC, dans le but de rendre le projet Kasiya non seulement réalisable, mais aussi bancable. Le soutien de l'IFC confirme la qualité exceptionnelle et l'importance stratégique de Kasiya et nous rapproche un peu plus de la mise en œuvre du projet », a commenté Frank Eagar, DG de Sovereign.

Notons que l'intérêt de l'IFC pour Kasiya intervient à un moment où Sovereign mène les études d'impact environnemental et social (ESIA), ainsi que de faisabilité définitive (DFS). Les résultats sont attendus l'année prochaine et devraient apporter davantage de précisions sur l'investissement nécessaire pour construire la mine, la production et les revenus attendus. La PFS publiée en janvier 2025 estime que la mine peut livrer annuellement en moyenne 222 000 tonnes de rutile et 233 000 tonnes de graphite sur une durée de vie de 25 ans. Les revenus annuels moyens se situent à 640 millions USD, d'après la même étude.

POINT-MARCHÉS

La géopolitique fait plier l'Europe, Wall Street attend Micron et l'inflation

La montagne a un peu accouché d'une souris hier. Le marché attendait beaucoup des données sur l'emploi aux Etats-Unis, qui n'ont pas révélé grand-chose. Au final, c'est la géopolitique qui a fini par faire et défaire les palmarès boursiers : le pétrole et l'armement étaient en berne, laissant un peu de place à la technologie pour se stabiliser. La macroéconomie reviendra vite sur le devant de la scène dès demain avec l'inflation américaine et les taux de la BCE et de la Banque d'Angleterre.

La journée de mardi n'a pas apporté beaucoup d'enseignements aux investisseurs. Les très attendus chiffres de l'emploi aux Etats-Unis ont, comme souvent, rendu un verdict contrasté. Au lieu de forger des certitudes, ils ont maintenu le flou sur la trajectoire économique américaine. D'un côté, le taux de chômage est monté à son plus haut niveau depuis 2021. De l'autre, les créations d'emploi ont été un peu plus vigoureuses que prévu. Les paris sur l'évolution des taux ont peu évolué.
La banque centrale américaine continue à faire passer le message qu'il pourrait n'y avoir qu'une seule baisse de taux en 2026 tout en sachant que ce sera probablement deux. Le marché continue à pronostiquer qu'il y en aura deux mais table secrètement sur trois. Et Stephen Miran, le cheval de Troie de Donald Trump au sein de la Fed, rêve qu'il y en ait dix.
Les débats sans fin sur l'évolution des taux entre économistes, politiques, spécialistes, influenceurs et bookmakers ont fait tellement de bruit hier que les valeurs technologiques américaines en ont profité pour progresser discrétos. Le Nasdaq 100 a pu enrayer sa série de trois baisses consécutives en affichant un petit rebond de 0,3%. Le lien de confiance entre les investisseurs et la thématique de l'IA n'est pas restauré, mais la glissade a cessé. La forte baisse du pétrole a toutefois provoqué la baisse du S&P 500 et du Dow Jones, plombés par des reculs parfois spectaculaires de plusieurs compagnies, dont Chevron ou Phillips 66. La baisse des cours de l'or noir, alimentée par les espoirs de paix en Ukraine, a été jugulée cette nuit après que Donald Trump a annoncé un blocus maritime contre les pétroliers du Venezuela. Pour autant, le Brent et le WTI évoluent sur des niveaux nettement inférieurs à leur moyenne récente, sous les 60 USD le baril.
La perspective d'une issue négociée au conflit ukrainien et la chute de l'or noir ont eu de fortes répercussions en Europe. L'indice Stoxx Europe 600 a perdu 0,5%, entraîné dans le rouge par plusieurs poids lourds comme Shell, BP Plc et TotalEnergies côté pétrolières et Airbus, Thales, BAE Systems et Hensoldt dans la défense.
Les regards vont désormais se tourner vers la politique économique américaine, si jamais ils s'en étaient détournés un jour. L'inflation du mois de novembre aux Etats-Unis sera annoncée demain. Les économistes pensent que les prix à la consommation sont en hausse de 3% sur un an, que ce soit pour l'inflation brute ou pour l'inflation de base. Il n'y a pas eu de statistique aussi récente sur ces prix depuis des semaines, pour cause de zizanie liée au shutdown. Donc la donnée est importante pour jauger de l'évolution des taux. Auparavant, Donald Trump aura prononcé une allocution télévisée importante. Elle est prévue ce soir et devrait tourner autour des perspectives économiques. Malmené jusque dans son camp par les déséquilibres provoqués par ses politiques, le président américain veut reprendre en main la narration sur ce sujet. Il a déjà envoyé ses meilleurs prophètes prêcher la bonne parole pour expliquer aux Américains une sorte de théorie du marshmallow : renoncer à la récompense immédiate parce que les lendemains n'en seront que plus prospères. Un exercice politique inconfortable pour l'avatar du résultat instantané. Le contrepoids européen à cette actualité sera fourni par les décisions de la BCE et de la Banque d'Angleterre sur leurs taux respectifs, demain. La première ne devrait rien faire, tandis que le marché pronostique une baisse de taux d'un quart de point pour la seconde.
Côté sociétés, l'IA-sphère espère que les résultats publiés par Micron ce soir vont ranimer la flamme. Les dernières annonces du secteur, notamment Oracle et Broadcom, ne plaident pas en faveur d'une bonne surprise, mais sait-on jamais. D'autant que Micron, avec sa valorisation de constructeur automobile européen, n'est pas le dossier le plus exubérant de la spécialité. L'IA fait encore vibrer les investisseurs, notamment hors des Etats-Unis, comme le prouve la hausse aberrante du fabricant chinois de puces MetaX Integrated Circuits Shanghai lors de son introduction en bourse ce matin. Le titre a pris plus de 700%. De deux choses l'une : soit les introducteurs sont vraiment nuls en valorisation, soit les investisseurs sont suffisamment décérébrés pour payer un prix exorbitant juste pour voir. Vous connaissez la réponse. En tout cas, je crois que je la connais.
Dans un autre registre, l'administration Trump a tiré quelques flèches enflammées sur l'Union européenne et ses projets de taxation des entreprises technologiques américaines. Elle a laissé entendre qu'il pourrait arriver des bricoles aux sociétés du vieux continent qui opèrent sur le sol des Etats-Unis. Le Bureau du représentant américain au Commerce a même cité nommément quelques victimes potentielles : Capgemini, Publicis, DHL, Amadeus, SAP SE, Accenture, Siemens AG, Spotify et même Mistral.
L'apaisement entrevu à Wall Street hier profite aux marchés d'Asie Pacifique, même si certaines places sont scotchées autour de l'équilibre. C'est le cas en Inde, en Australie et à Taiwan. Le Japon est un peu plus enthousiaste (+0,3% pour le Nikkei 225), tandis que la Chine et la Corée du Sud tentent une
Le CAC 40 démarre la séance en hausse de 0,15% à 8 119 points. Le SMI est stable à 13 054 points. Le Bel 20 gagne 0,1% à 5 018 points.
L'inflation britannique de novembre et l'indice Ifo allemand de décembre animeront la matinée. L'après-midi sera consacré aux discours de deux membres de la Fed.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 17 Décembre 2025
Valeur : 19 Décembre 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.6994	129.7144
1	EUR	EURO	151.8261	151.8696
1	GBP	POUND STERLING	172.7023	172.7452
100	JPY	JAPANESE YEN	83.3651	83.3801
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4054	18.4099
1	CHF	SWISS FRANC	162.3881	162.4883
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.0873	94.1187
1	DKK	DANISH KRONE	20.3205	20.3282
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.8891	13.8937
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7047	12.7111
1	AED	UAE DIRHAM	35.3116	35.3253
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5727	34.5804
1	KWD	KUWAITI DINAR	422.4736	422.6601
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.2208	44.6652
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1539	14.1556
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8791	24.0016
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2597	3.2698
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.6302	177.6302

BOURSE DE PARIS

Sans direction claire

La Bourse de Paris reste atone mercredi, après des données mitigées sur l'emploi américain et à la veille d'une publication clé sur l'inflation aux Etats-Unis, qui devrait permettre d'affiner les anticipations de baisses de taux pour l'année 2026.
Vers 10H15 heure de Paris, l'indice vedette CAC 40 prenait 0,12%, soit un gain de 9,62 points, pour s'établir à 8.115,78 points. L'indice avait cédé 0,21% mardi, pour s'établir à 8.106,16 points.
"Les marchés financiers dans leur ensemble sont restés sans direction claire, un rapport sur l'emploi américain très attendu n'ayant finalement que peu influencé les marchés", commente Patrick Munnelly, de Tickmill Group.
Selon le département du Travail, le taux de chômage est remonté à 4,6% en novembre, au plus haut depuis quatre ans. En revanche, 64.000 créations d'emplois ont été relevées le mois dernier, mieux que ce qu'attendaient les analystes.
Le rapport, retardé par la paralysie budgétaire ("shutdown") qui a frappé les Etats-Unis au début de l'automne, indique également que l'économie américaine a perdu 105.000 emplois en octobre.
"L'attention se tourne désormais vers les chiffres de l'inflation américaine attendus jeudi, dernier élément majeur entrant dans les calculs de fin d'année de la Fed", la Réserve fédérale américaine, explique Ipek Ozkardeskaya, de Swissquote.
"Une inflation plus faible donnerait à la Fed davantage de marge de manœuvre. D'ici là, la conviction des marchés devrait rester limitée", poursuit l'analyste.
Pernod Ricard a annoncé mardi la vente de ses marques de vins effervescents aux Etats-Unis - sous les marques Mumm Sparkling California, Mumm Napa et DVX - au groupe californien Trinchero, sans préciser le montant de la transaction.
Celle-ci, qui doit être finalisée au printemps 2026, "ne concerne pas la marque de champagne G.H. Mumm, ni les autres activités internationales de Mumm dans le vin effervescent", précise le groupe de vins et spiritueux dans un communiqué. Le titre perdait 0,34% à 76,64 euros.

BOURSE ZURICH

Le SMI démarre au rouge

La Bourse suisse a enregistré des premiers échanges négatifs mercredi, à l'inverse de sa clôture la veille et au lendemain d'une série de données conjoncturelles étasuniennes, pour certaines retardées en raison de la paralysie de l'Etat fédéral entre octobre et mi-novembre. L'inflation en Grande-Bretagne et en zone euro, l'Ifo en Allemagne et les interventions de plusieurs membres de la Fed animeront la journée.
Outre-Atlantique, le Dow Jones a clôturé en baisse de 0,62% comme l'indice élargi S&P 500 de 0,24%, tandis que le Nasdaq a terminé en hausse de 0,23%.
"Le rapport sur l'emploi américain a certes rassuré sur la dynamique des créations de postes, mais la remontée du taux de chômage à un plus haut depuis 2021 rappelle que l'équilibre reste fragile", estime John Plassard, associé en charge de la stratégie d'investissement chez Cité Gestion. "Toute l'attention se déplace vers les chiffres de l'inflation américaine attendus jeudi, véritable prochain test pour le scénario monétaire." Les places européennes ont ouvert en hausse. Paris avançait de 0,22%, Francfort de 0,30%, Londres de 0,80% et Milan de 0,45%.

Les assureurs aux extrémités

A 09h10, le Swiss Market Index (SMI) reculait de 0,24% à 13'025,50 points, le Swiss Leader Index (SLI) de 0,21% à 2107,75 points et le Swiss Performance Index (SPI) de 0,26% à 17'874,51 points. Sur les trente principales valorisations, seules huit optaient pour le vert.
En tête de classement, le géant bancaire helvétique UBS empochait 1,5%, suivi de Swiss Life (+0,6%) et Zurich Insurance (+0,4%).
Les autres poids lourds de la cote par contre glissaient dans le rouge, Nestlé perdant 0,2%, Novartis 0,5% et le bon Roche 1,0%.
La lanterne rouge revenait à Amrize (-1,6%), précédé par le géant du luxe Richemont (-0,9%) et Sika (-0,8%). Swiss Re (-1,4%) souffrait de l'abaissement de la recommandation par UBS à "Neutre".
L'autre assureur Helvetia Baloise prenait de son côté 1,4% après que Berenberg est entamé à "Buy". Selon l'expert, l'action de l'assureur fusionné offre toujours un fort potentiel de hausse.

SUISSE

Le ministère de l'Economie relève ses prévisions de PIB

Le ministère suisse de l'Economie a relevé lundi ses prévisions de croissance pour 2025 et 2026 après l'allégement des droits de douane négocié avec les Etats-Unis, prévenant cependant que l'incertitude macroéconomique reste considérable.

Le groupe d'experts de la Confédération, qui est chargé de formuler des prévisions de croissance pour le ministère de l'Economie, s'attend désormais à une progression du produit intérieur brut (hors événements sportifs) de 1,4% en 2025, contre 1,3% auparavant.
Pour 2026, ils ont relevé leur prévision à 1,1%, contre 0,9% lors de leur précédente mise à jour mi-octobre, indique un communiqué du ministère. Entre-temps, la Suisse est parvenue à négocier un projet d'accord avec Washington pour ramener les droits de douane à 15%, soit au même niveau que d'autres partenaires commerciaux des Etats-Unis, dont l'Union européenne.En août, la Suisse avait été sonnée par les droits de douane de 39% imposés par l'administration de Donald Trump. Les médicaments, un secteur clé de l'économie suisse, en restaient exemptés. Mais ces 39% suscitaient de vives inquiétudes pour d'autres pans de l'économie, dont l'horlogerie et l'industrie, en particulier pour les PME industrielles qui n'ont pas forcément les moyens de relocaliser une partie de leur production aux Etats-Unis.
"Les perspectives se sont embellies pour les branches concernées à la suite de la baisse des droits de douane américains", souligne le ministère de l'Economie dans le communiqué.
Pour 2027, les experts de la Confédération tablent sur une normalisation de la croissance en Suisse qui devrait remonter à 1,7% "dans le sillage du redressement progressif de l'économie mondiale", selon eux.

Incertitudes toujours "considérables"

"Malgré une certaine accalmie, les incertitudes autour de la politique économique et commerciale internationale et de ses incidences macroéconomiques demeurent considérables", prévient toutefois le ministère de l'Economie.
Il évoque également des "risques conjoncturels", dont "le risque de corrections sur les marchés financiers".
L'année 2025 a été marquée par une grande volatilité du commerce extérieur de la Suisse et de sa croissance. Le PIB avait d'abord bondi de 0,8% au premier trimestre, avant de ralentir à 0,2% au deuxième trimestre, puis de se contracter de 0,5% au troisième trimestre.
"Les données et enquêtes disponibles à ce jour" vont dans le sens d'une "augmentation du PIB au dernier trimestre", précise le ministère. Séparément, le centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich (KOF) a lui aussi publié ses prévisions de PIB.
Ses projections sont similaires puisque cet institut table également sur une croissance de 1,4% en 2025, 1,1% en 2026 et 1,7% en 2027. Dans un communiqué, l'institut note que l'effet positif des droits de douane est toutefois "partiellement" contrebalancé par une "dégradation des perspectives internationales".

ROYAUME-UNI/ETATS UNIS

Le partenariat technologique suspendu

Les États-Unis perdent patience dans leurs discussions commerciales avec le Royaume uni et décident de suspendre entre les deux pays
Un conseiller de la Maison Blanche a annoncé mardi que les États-Unis avaient suspendu leur partenariat technologique avec le Royaume-Uni, estimant insuffisante la mise en place des accords commerciaux entre les deux pays.
Ce partenariat porte sur plusieurs technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle (IA), le nucléaire civil ou l'informatique quantique. L'annonce d'un compromis entre États-Unis et Royaume-Uni, début mai, avait fait grand bruit, car il s'agissait des premiers accords commerciaux conclus par le gouvernement Trump après la mise en place de droits de douane début avril.
"Nous espérons reprendre nos travaux avec le Royaume-Uni une fois qu'ils auront fait des progrès substantiels dans la mise en œuvre de leurs engagements" liés aux accords commerciaux, a écrit Michael Kratsios sur le réseau social X.
Sécurité sanitaire et régulation d'Internet
Selon plusieurs médias, les discussions achopperaient encore sur plusieurs sujets, notamment la sécurité sanitaire pour les denrées alimentaires et la régulation d'internet. Les États-Unis souhaiteraient notamment ouvrir davantage les portes du marché britannique à leurs exportations agricoles. En vertu de l'accord, le gouvernement américain a réduit à 10% ses droits de douane sur la plupart des produits exportés par le Royaume-Uni aux Etats-Unis.

ALLEMAGNE/PM

L'activité ralentit encore en décembre

La croissance de l'activité économique dans le secteur privé allemand a ralenti en décembre pour le deuxième mois consécutif, avec notamment une dégradation de la production manufacturière, montrent les résultats préliminaires de l'enquête S&P Global/HCOB publiée mardi. L'indice PMI composite, qui comprend les services et l'industrie manufacturière, s'est établi à 51,5 en décembre, son niveau le plus bas en quatre mois, après 52,4 en novembre. Le seuil des 50 sépare croissance et contraction de l'activité. Le mois de décembre marque le septième mois consécutif où l'indice composite est inférieur à ce seuil. La croissance dans le seul secteur des services a cependant ralenti à son rythme le plus faible depuis septembre avec un indice à 52,6 contre 53,1 en novembre.
Les prestataires de services ont enregistré la plus faible hausse en termes de nouvelles commandes au cours des trois derniers mois, tandis que les commandes manufacturières ont reculé au rythme le plus rapide depuis janvier, sous l'effet d'un repli des ventes destinées à l'exportation.
L'indice PMI manufacturier, quant à lui, s'est enfoncé en territoire de contraction, tombant à 47,7 en décembre contre 48,2 le mois précédent. "Quel désastre !, pourrait-on s'exclamer face à la nouvelle dégradation du secteur manufacturier", a commenté Cyrus de la Rubia, chef économiste chez Hamburg Commercial Bank. La confiance des entreprises allemandes a chuté à son plus bas niveau en huit mois, sous l'effet des inquiétudes économiques et des incertitudes géopolitiques.
Toutefois, le moral des industriels s'est amélioré pour atteindre son plus haut niveau en six mois, reflétant peut-être le fait que le gouvernement a lancé un certain nombre de projets de transport, décidé de réformes pour réduire la bureaucratie et souhaite développer les capacités dans la défense, a indiqué Cyrus de la Rubia. "Il faudra que ces mesures se traduisent par une augmentation des commandes pour que le secteur recouvre son dynamise", a-t-il ajouté.
L'emploi dans le secteur privé a continué de diminuer, mais à un rythme plus lent qu'en novembre, la création de postes dans les services ayant repris et les effectifs des usines ayant diminué plus lentement.

ESPAGNE

Ces entreprises qui font tourner l'économie en 2025

Dans une Espagne composée presque exclusivement de PME, une poignée de grands groupes continue de faire tourner la machine. Banques, distribution, télécoms, énergie ou tourisme… En 2025, dix entreprises concentrent une part décisive de la création de richesse et jouent un rôle clé dans la stabilité économique du pays. Qui sont ces poids lourds qui tirent la croissance espagnole, et pourquoi leur influence dépasse largement les chiffres du PIB ?
En 2025, l'économie espagnole continue de déjouer les pronostics. Après un solide +3,2 % en 2024, la croissance devrait encore frôler les 3 % cette année. Mais derrière cette façade dynamique se dessine une réalité plus contrastée : un pays où 99,8 % des entreprises sont des PME, tandis que la machine économique reste, en grande partie, entraînée par une poignée de mastodontes.
C'est ce que révèle la dernière étude Advice de Éxito Empresarial, réalisée à l'automne 2025 auprès d'un millier de dirigeants, investisseurs, économistes et journalistes. Son constat est sans appel : les grandes entreprises restent les piliers de la croissance espagnole.

AU PLUS HAUT DEPUIS PLUS DE QUATRE ANS

Le taux de chômage remonte à 4,6% aux Etats-Unis

L'économie américaine a créé plus d'emplois que prévu en novembre mais a aussi vu son taux de chômage poursuivre sa hausse. En un an, ce taux est passé de 4,2 à 4,6%.
Le marché de l'emploi aux Etats-Unis a montré des signes de dégradation au mois de novembre, avec une progression du taux de chômage à 4,6%, au plus haut depuis quatre ans, alors que les créations d'emplois continuent de ralentir. Sur le même mois de 2024, ce taux n'était que de 4,2%. Il est en hausse sans discontinuer depuis le mois de juillet dernier.
Ces dernières ont malgré tout progressé plus que prévu, selon les données publiées mardi par le département du Travail, avec 64.000 nouveaux emplois créés, soit un peu mieux que les prévisions des analystes, qui s'attendaient à 45.000 nouveaux emplois créés en novembre, selon le consensus publié par MarketWatch. Ce rapport intervient après que la Fed a abaissé ses taux la semaine dernière pour la troisième fois cette année, ramenant les coûts d'emprunt à leur plus bas niveau en trois ans.

Un plus bas à 3,4% en avril 2023

Le taux de chômage n'avait plus atteint un tel niveau aux Etats-Unis depuis le mois de septembre 2021 (4,7% ce mois là). Il avait ensuite entamé une baisse constante jusqu'à tomber à 3,4% de la population en avril 2023 avant de remonter dans le contexte de la hausse des taux de la Fed pour juguler l'inflation.
Cette hausse du chômage en novembre s'inscrit dans un contexte plutôt favorable pour l'économie américaine qui se porte mieux que prévu en 2025 grâce aux marchés financiers, à la réduction du déficit commercial et à une croissance plus robuste qu'attendu.

PIRATAGE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

la France sous la menace d'une fuite de données "sans précédent"

Le ministère de l'Intérieur a confirmé avoir subi, il y a quelques jours, une intrusion dans ses systèmes informatiques. BreachForums, le supermarché des cybercriminels de retour, revendique la cyberattaque et menace de publier des données sensibles dans les prochaines heures, si aucune négociation n'est engagée.

C'est le scénario catastrophe que redoutaient les autorités françaises. Après des semaines d'intrusion silencieuse dans leurs systèmes, le ministère de l'Intérieur se retrouve dans l'étau de cybercriminels qui promettent « l'impact le plus important jamais vu en France ». Entre revendications tonitruantes et confirmations mesurées du gouvernement, le chronomètre tourne, car les hackers ne laissent à l'exécutif que 48 heures pour négocier avec eux. À défaut, ils s'estiment libres de divulguer 16 millions de données très sensibles.

BreachForums revendique une cyberattaque par représailles contre la France

L'offensive a été dévoilée le samedi 13 décembre à 18h, lorsqu'un message signé « Indra » a surgi sur BreachForums, que l'on croyait disparu. Les mots ne laissent planer aucun doute sur les intentions des cybercriminels. « Maintenant, vous allez payer pour ce que vous avez fait à nos amis ». Cette allusion fait référence aux arrestations menées en France entre février et juin 2025, et autant dire qu'elle dessine les contours d'une vendetta numérique qui pourrait faire du mal à l'Hexagone. Le communiqué d'Indra, authentifié par une signature cryptographique PGP, raconte l'histoire hélas vraie, d'une infiltration chirurgicale. Pendant plusieurs semaines, les assaillants ont épluché le portail CHEOPS (Circulation Hiérarchisée des Enregistrements Opérationnels de la Police Sécurisés) de la police et compromis les comptes e-mail de multiples enquêteurs. Leur méthode consistait en une extraction discrète et méthodique, stoppée seulement lorsque l'intrusion a été détectée sur l'intranet. Trop tard, selon eux, pour empêcher l'hémorragie de données.
Lundi, la pression est montée d'un cran. L'ultimatum initial d'une semaine a été

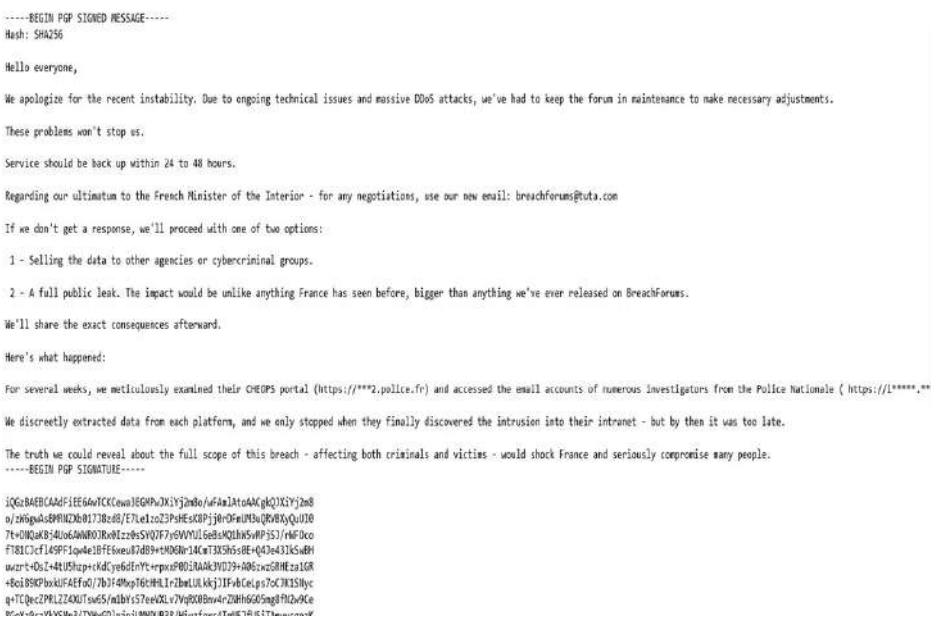
-----BEGIN PGP SIGNED MESSAGE-----
Hash: SHA256

Hello everyone,

We apologize for the recent instability. Due to ongoing technical issues and massive DDoS attacks, we've had to keep the forum in maintenance to make necessary adjustments.

These problems won't stop us.

Service should be back up within 24 to 48 hours.

Regarding our ultimatum to the French Minister of the Interior - for any negotiations, use our new email: breachforums@tuta.com

If we don't get a response, we'll proceed with one of two options:

1 - Selling the data to other agencies or cybercriminal groups.

2 - A full public leak. The impact would be unlike anything France has seen before, bigger than anything we've ever released on BreachForums.

We'll share the exact consequences afterward.

Here's what happened:

For several weeks, we meticulously examined their CHEOPS portal (https://***2.police.fr) and accessed the email accounts of numerous investigators from the Police Nationale (https://l*****.**

We discreetly extracted data from each platform, and we only stopped when they finally discovered the intrusion into their intranet - but by then it was too late.

The truth we could reveal about the full scope of this breach - affecting both criminals and victims - would shock France and seriously compromise many people.
-----BEGIN PGP SIGNATURE-----

Le message publié sur BreachForums laisse peu de place au doute

revu à la baisse : 48 heures. Les cybercriminels fixent les règles et demandent un contact obligatoire à l'adresse breachforums[@]tuta[.]com, faute de quoi ils activeront l'une de leurs deux options. Soit revendre le butin à d'autres groupes malveillants ou États intéressés, soit orchestrer une « fuite publique complète » qu'ils qualifient eux-mêmes d'inégalée dans l'histoire du pays.

16 millions de données revendiquées, aucune preuve publiée, mais Laurent Nuñez a confirmé l'intrusion

Les revendications sont loin d'être légères. Plus de 16 millions de données d'individus auraient été aspirées, comprenant l'accès au fichier TAJ, qui recense les antécédents judiciaires ; au FPR, qui liste les personnes recherchées ; et même à des bases financières. Si ces affirmations se confirmaient, l'onde de choc toucherait aussi bien des criminels fichés que des victimes, des témoins sous protection et donc de simples citoyens.
Mais cette avalanche de chiffres se heurte à un mur de scepticisme. Sur les réseaux sociaux, l'analyste Aurea pointe un élément crucial : « Aucune preuve publique (échantillons de données) n'a été diffusée. On n'a aucune preuve pour l'instant », précise-t-il, avec raison. Dans l'univers des fuites de données, l'absence de « sample » (donc un échantillon) pour crédibiliser les revendications interroge toujours. Alors simple bluff, ou précaution avant la divulgation ?
Le ministère de l'Intérieur, lui, navigue entre reconnaissance et relativisation. Laurent Nuñez a bien admis vendredi dernier sur RTL qu'un « assaillant a pu pénétrer sur un certain nombre de fichiers ». Néanmoins, le ministre martèle l'absence de traces de « compromissions graves » à l'issue des premières analyses. Un équilibre précaire entre transparence et gestion de crise. L'entité frappée étant extrêmement sensible, on comprend bien que les informations ne filtrent pas dans leur totalité.

Mise en place de l'authentification renforcée et enquête judiciaire après la cyberattaque

Les réactions se sont enchaînées Place Beauvau. L'authentification à deux facteurs a été déployée en urgence pour l'ensemble des agents, les accès aux systèmes d'information verrouillés, et les bonnes pratiques numériques martelées auprès de tous les personnels. Une enquête judiciaire a été lancée par l'Office anti-cybercriminalité, avec signalements en bonne et due forme à la procureure de Paris et à la CNIL.
Selon le ministère, comme le relaie ZDnet, les investigations révèlent « une intrusion sur des boîtes de messagerie professionnelle, contenant des éléments d'identification, dont la récupération a rendu possible l'accès à des applicatifs métiers ». Ces applications internes sont effectivement un sésame inquiétant vers des systèmes potentiellement plus stratégiques. La brèche, si elle est exploitée, pourrait s'avérer bien plus profonde que prévu.
Mais de nombreuses zones d'ombre subsistent à quelques heures de l'échéance. Le ministère reste silencieux sur un accès éventuel au TAJ ou au FPR, pourtant clamé haut et fort par les pirates. Et pendant que le chronomètre égraine les heures restantes, l'interrogation persiste : l'État va-t-il céder à la négociation avec des cybercriminels, ou parier sur l'absence de preuves en risquant une divulgation massive ? La France devrait être fixée très bientôt.
Clément Domingo, aka SaxX, n'est lui pas très optimiste. « On s'apprête à avoir un "sans précédent" en France. Espérons que cela n'arrive point… »

Brèves

Databricks lève 4 Md$

Un an après avoir levé 10 milliards de dollars, l'éditeur en solutions data store a réalisé un tour de table (serie L) d'un peu plus de 4 milliards de dollars. Une annonce qui porte la valorisation de la société à 134 Md$ contre 62 Md$ en décembre 2024. Ce financement a été mené par Insight Partners, Fidelity Management & Research Company et J.P. Morgan Asset Management, avec la participation d'Andreessen Horowitz, BlackRock, Coatue, GIC, MGX, NEA, Ontario Teachers Pension Plan, et Robinhood Ventures. « En plus de stimuler sa croissance, ce capital devrait servir à fournir des liquidités aux employés. L'investissement devrait également soutenir les futures acquisitions dans le domaine de l'IA et approfondir la recherche dans ce domaine », indique Databricks.

Mozilla nomme Anthony Enzor-DeMeo comme CEO

Jusqu'alors en charge de Firefox en tant que general manager depuis l'été dernier, Anthony Enzor-DeMeo vient d'être nommé à la tête de l'éditeur open source en remplacement de Laura Chambers qui occupait le poste de CEO depuis deux ans. Il était entré chez Mozilla en décembre 2024 au poste de vice-président senior de Firefox. Cette nomination intervient à un moment clé pour la société avec l'implémentation de fonctions IA dans les navigateurs web et l'émergence de concurrents comme Comet de Perplexity ou Atlas d'OpenAI. « La confidentialité, l'utilisation des données et l'IA doivent être claires et compréhensibles. Les contrôles doivent être simples. L'IA doit toujours être un choix, quelque chose que les gens peuvent facilement désactiver. Ils doivent savoir pourquoi une fonction marche ainsi et quelle valeur ils en tirent », explique Anthony Enzor-DeMeo.

Google passe aussi à la traduction audio temps réel

Après Apple, Google déploie en bêta une fonction de traduction vocale en continu dans Translate, avec l'aide de Gemini, qui permet d'entendre en temps réel, dans ses écouteurs, les conversations tenues dans une autre langue. Cette expérience vise autant les échanges directs que l'écoute de discussions ambiantes, par exemple sur un marché à l'étranger. Cette fonctionnalité repose sur un modèle de traduction speech-to-speech capable de filtrer le bruit de fond, de conserver le ton et le rythme du locuteur et de gérer plusieurs langues au sein d'une même interaction. Google indique que le service gère plus de 70 langues et des milliers de paires linguistiques, avec des traductions annoncées comme plus naturelles et contextuelles, y compris pour les idiomes et expressions locales. La fonctionnalité est en cours de déploiement dans l'application Translate sur Android, dans une version d'essai limitée à quelques pays, avant une extension prévue à d'autres marchés et à iOS. En s'appuyant sur le parc existant de smartphones et d'écouteurs, Google ambitionne de transformer ces derniers en véritables oreillettes universelles de traduction, sans recourir à du matériel spécialisé.

CE N'EST PAS POUR LES RAISONS QUE VOUS PENSEZ

C'est vraiment la fin du parcours pour le moteur 1.2 Puretech

Devenu rare sur les modèles du groupe Stellantis ces derniers temps, le 1.2 Puretech à courroie humide s'apprête à tirer sa révérence pour de bon. Ce moteur n'est déjà plus disponible au catalogue sur les Peugeot 208 et 2008, où il subsistait seulement en entrée de gamme. La production de ce trois-cylindres essence s'arrêtera définitivement d'ici la fin de l'année pour l'Union européenne, mais ce n'est pas forcément lié à sa réputation de fiabilité déplorable. Explications.

Même si son appellation avait déjà disparu depuis quelques mois, le moteur 1.2 Puretech restait encore disponible dans le groupe Stellantis, y compris en France. Nous ne parlons pas ici de sa profonde évolution dotée de près de 70 % de pièces nouvelles, selon ses concepteurs, dont une chaîne de distribution. Non, c'est bien la version à courroie de ce trois-cylindres essence qui demeurait proposée en catimini dans une poignée de véhicules. Mais la carrière de cette mécanique à la réputation sulfureuse va s'arrêter d'ici la fin de l'année 2025, du moins dans l'Union européenne, et ce n'est pas à cause de ses problèmes de fiabilité.

Pour quelles raisons Stellantis arrête le 1.2 Puretech à courroie ?

La principale raison donnée par Stellantis est en effet environnementale. Ce moteur "EB2 gen 2", comme il est aussi baptisé en interne, ne répondrait pas à la norme antipollution Euro 6 e-bis, qui devait être l'ultime évolution d'Euro 6 avant l'arrivée d'Euro 7. Le Royaume-Uni, qui n'obéit plus à ces réglementations depuis le Brexit, conservera d'ailleurs ce 1.2 Puretech à courroie humide pendant quelque temps, en association avec une boîte automatique EAT8. Mais indirectement, cette disparition sur la majorité des marchés du Vieux Continent permet aussi à Stellantis de poursuivre sa reconquête de la confiance des acheteurs.
L'arrivée d'une courroie renforcée, en 2022, ou d'une nouvelle viscosité d'huile pour les vidanges n'avaient en effet jamais réussi à faire oublier la mauvaise réputation de ce moteur.

L'entreprise avait même fini par accepter, au printemps dernier, d'accorder une extension de garantie 10 ans/180 000 km à tous les véhicules dotés de ce 1.2 Puretech "gen 2", sans s'arrêter à juin 2022 pour les problèmes de courroie ou février 2023 pour les soucis de surconsommation d'huile. C'est aussi au moment de cette annonce qu'une date d'arrêt de production de ce trois-cylindres à fin 2025 avait été évoquée pour la première fois.

Un vide provisoire dans la gamme des Peugeot 208 et 2008

Cette disparition était donc attendue. Mais elle laisse tout de même un trou dans la gamme des Peugeot 208 et 2008, qui perdent provisoirement leur version 100 ch à boîte manuelle et voient ainsi leur prix d'accès augmenter. La déclinaison hybride de 110 ch devient pour l'instant l'offre la moins chère. Elle reçoit la dernière génération à chaîne du 1.2 turbo, associée à un moteur électrique intégré dans une boîte automatique très particulière. Une déclinaison 145 ch de ce groupe motopropulseur existe également, comme sur de nombreux autres véhicules du groupe. Mais il faudra attendre début 2026 pour voir revenir une variante à boîte manuelle et sans électrification des 208 et 2008, qui abandonnera la courroie pour de bon. En attendant, vous pouvez encore trouver ce type de distribution sur l'Opel Corsa, même si ça ne devrait pas durer.

Quelle fiabilité pour le remplaçant du 1.2 Puretech ?

De leur côté, les cousines Citroën C3 de quatrième génération et Fiat Grande Panda, plus récentes et construites sur une base différente, ont eu seulement droit à la chaîne dès le départ. Une solution technique qui n'est pas toujours irréprochable, mais qui n'a pas encore trop fait parler d'elle sur ce 1.2 Turbo gen 3. Pour l'instant, nous n'avons d'ailleurs reçu aucun témoignage alarmant au sujet de cette mécanique profondément revue sur notre formulaire fiabilité, même si elle a pu subir quelques défauts de jeunesse. Un important rappel a d'ailleurs été lancé il y a quelques mois pour corriger gratuitement des soucis de fuite de carburant sur plus de 200 000 véhicules. Mais il faudra attendre encore pour être sûr que ce trois-cylindres ne souffre pas d'autres tares à plus long terme : les problèmes récurrents de son prédécesseur n'étaient apparu au grand jour que tardivement.

Officiel : l'Europe veut finalement repousser la mort du moteur thermique

L'Europe vient de dévoiler son grand plan pour l'industrie automobile : au lieu de réduire les émissions de CO2 à l'usage de 100 % dès 2035 (par rapport aux niveaux de 2021), ce sera finalement une baisse de 90 % qui sera exigée. Les thermiques et hybrides pourront continuer d'être vendues au delà de 2035 sous certaines conditions. Mais il faudra encore passer le vote du Parlement et surtout l'approbation des Etats membres. La procédure n'est donc pas terminée.
L'Allemagne a donc obtenu gain de cause, mais on ne peut pas dire que l'assouplissement décidé par la Commission européenne soit drastique. Au lieu des 100 % de réduction d'émissions de CO2 prévus pour 2035, les instances bruxelloises ont décidé d'exiger plutôt 90 % de réduction (toujours à partir des niveaux de 2021), et avec des conditions particulières qui posent toujours question. Par exemple, l'usage de biocarburants mais aussi et surtout de carburants de synthèse dans une Europe qui n'en produit pas. Les usines "pilotes" produisant ces carburants sont très rares en Europe et les financements semblent bien compliqués pour une technologie coûteuse et pas franchement prête pour produire des volumes de carburants suffisants. En tout cas pour décarboner le transport routier. Car ces carburants de nouvelle génération, le transport maritime et aérien les attendent en priorité ! Mais l'Europe ne semble pas avoir bien saisi cette subtilité car elle mise sur ces alternatives pour permettre aux constructeurs (majoritairement allemands) de souffler un peu. 2035 ne sera donc pas une date butoir, même s'il faudra que le Parlement donne son accord et que les Etats membres votent tous en faveur de cette proposition.

La victoire des Allemands pour le moteur thermique

« À partir de 2035, les constructeurs automobiles devront respecter un objectif de réduction des émissions à l'échappement de 90 %, tandis que les 10 % d'émissions restants devront être compensés par l'utilisation d'acier à faible teneur en carbone fabriqué dans l'Union ou de carburants électroniques et de biocarburants », précise le communiqué.
Est-ce une réelle victoire pour autant ? Car atteindre ces 90 % en 2035 exigera une sacrée part d'électriques dans les ventes. Les constructeurs voudront-ils encore consentir des milliards d'euros d'investissements pour des moteurs thermiques qui joueraient ainsi un rôle minime et représenteraient une toute petite part des ventes ? Pas sûr. Cela indiquerait surtout que les constructeurs prolongeraient au maximum les modèles actuels et à venir au-delà de 2035, si tant est que les normes en tout genre (sécurité, logicielles) le permettront.

D'autres mesures également proposées

La Commission a également proposé que l'on assouplisse les normes à venir pour les véhicules utilitaires, bien plus durement touchés par les futurs objectifs CO2 que les véhicules particuliers. « En ce qui concerne l'objectif pour 2030 pour les voitures et les camionnettes, une flexibilité supplémentaire est introduite en autorisant le «banking & borrowing» pour 2030-2032. Une flexibilité supplémentaire est accordée pour le segment des camionnettes, où l'adoption des véhicules électriques a été structurellement plus difficile, avec une réduction de l'objectif de réduction des émissions de CO2 de 50 % à 40 % pour 2030 ».
Et pour finir, signalons que l'Europe accordera aux constructeurs qui proposeront des « petites voitures électriques abordables fabriquées dans l'UE » des supers crédits CO2. Il s'agit là probablement des fameuses « kei cars » à l'européenne que la Commission aimerait bien voir se développer sur le continent. Il resterait maintenant à savoir comment modifier le cadre législatif pour que l'on ait un retour des petites voitures à petit prix, en électrique. En attendant, vous aurez déjà de quoi faire avec les Dacia Spring, Renault Twingo ou encore Citroën e-C3.

Mots fléchés

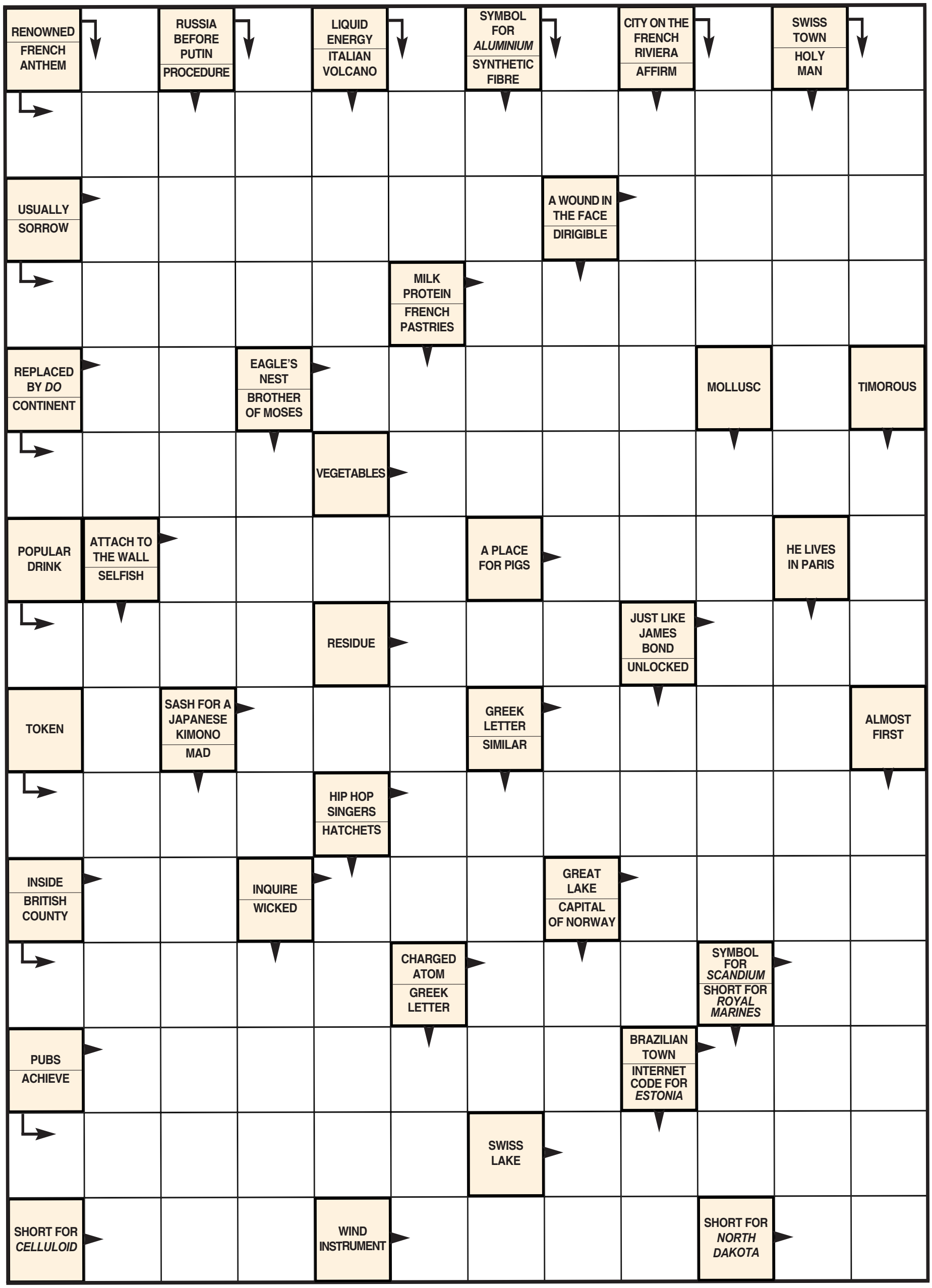

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Jeudi 18 décembre 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le Brent franchit les 60 dollars mercredi à Londres

Les cours du pétrole ont nettement progressé mercredi, sur fond de tensions entre les Etats Unis d'Amérique et le Venezuela.
En milieu de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, gagnait 2,26% à 60,25 dollars. De son côté, le baril de West Texas Intermediate (WTI), référence américaine pour livraison en janvier, progressait de 2,46% à 56,63 dollars.

PROJET DE CODE DE LA ROUTE

L'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué que l'Etat facilitera l'acquisition de bus de transport neufs dans le cadre du renouvellement du parc national et du renforcement de la sécurité routière.
Au cours d'une séance plénière, mardi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la réponse aux questions soulevées par les députés lors du débat du projet de code de la route, le ministre a souligné, concernant le dossier de l'acquisition de bus neufs, que l'Etat "facilitera la procédure", assurant qu'"il n'existe aucun problème quant à l'importation de camions".
Après avoir rappelé la décision de retrait des bus vétustes de plus de 30 ans et d'une grande partie des bus de 20-30 ans, le ministre a précisé que l'acquisition de 10.000 bus destinés au transport urbain, suburbain et rural "se fera par étapes à partir de janvier prochain et se poursuivra jusqu'à mars ou avril".
Concernant le transport ferroviaire, le ministre a mis en avant le programme d'action du secteur pour le développement de ce type de transport à travers l'acquisition de nouveaux wagons de transport de voyageurs et de marchandises, ainsi que de locomotives de traction de différents types, soulignant que celles destinées à la mine de Gara Djebilet auront une "grande capacité de traction".

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Examen de projets relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des projets relatifs à la concrétisation de la transformation numérique, ainsi que d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées, indique un communiqué des services du Premier ministre.
Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de transfert des infrastructures et équipements réalisés au titre de la nouvelle ville aux administrations et institutions concernées. Ce texte met en place le mode opératoire pour l'optimisation et la valorisation des équipements publics se trouvant dans les périmètres des nouvelles villes afin d'assurer leur pleine fonctionnalité qui se répercutera sur l'amélioration des prestations de services fournies aux citoyens au niveau de ces villes nouvelles.
Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi l'examen des projets inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de Monsieur le Président de la République relatives à la concrétisation de la transformation numérique. A ce titre, le Gouvernement a passé en revue quatre communications portant, respectivement, sur
1. L'état d'avancement de la numérisation des secteurs ministériels,
2. Le projet de réalisation du 2ème data center national, en cours de finalisation, mais déjà mis en service le 26 septembre dernier,
3. Le projet du portail national des services numériques «Dzair digital services», qui constitue un véritable tremplin vers une administration moderne, plus accessible et plus efficace, avec un accès web et mobile unifié et sécurisé aux services publics, répondant aux exigences internationales et la mise en place de deux infrastructures stratégiques de dernière génération qui constituent le premier cloud national en Algérie, destiné à sécuriser et moderniser les services publics et économiques, en hébergeant les données souveraines et en accélérant la transformation numérique.

APN

Session plénière, jeudi, consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, jeudi, une session plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique mercredi, un communiqué de l'Assemblée. Les questions concernent les secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, l'Education nationale, la Santé, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, le Commerce extérieur et la Promotion des exportations, la Poste et les Télécommunications, la Communication, l'Hydraulique, le Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale, ainsi que le Tourisme et l'Artisanat, précise la même source.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

De nouvelles crises, une nouvelle économie mondiale

Jamais la géopolitique n'a été aussi présente dans la vie des Nations et dans l'économie mondiale. Les enjeux énergétiques et alimentaires sont les plus visibles, mais tous les autres secteurs et phénomènes économiques sont liés directement ou indirectement aux enjeux géopolitiques. Ce n'est pas nouveau me dira-t-on. Mais la fréquence des crises et leurs impacts sont une nouveauté.
D'ailleurs, la sémantique s'est enrichie de nouvelles notions pour caractériser la permanence des crises ; ainsi, la «permacrise» proposée en 2023 par le dictionnaire britannique de référence Collins, ou la « polycrise» (Edgar Morin)qui est devenue récurrente chez les organisateurs du Forum de Davos.
Au plan politique, on assiste au retour du populisme, du souverainisme et même du nationalisme le plus radical.
La dernière crise sanitaire a propulsé ces « idéologies » dans la sphère économique. Ainsi on est passé, par exemple, de la sécurité alimentaire à la souveraineté alimentaire ; de l'éclatement international des chaines de valeur (CVM) à la récupération territoriale des segments-clés de ces dernières (semences dans l'agriculture par ex).
Les crises ne sont pas seulement géopolitiques, il y a celles qui sont de nature climatiques, sanitaires ou même financières, mais leurs impacts deviennent rapidement internationaux et géopolitiques
Ces crises s'enchevêtrent et sont interdépendantes : la question climatique est inséparable de les choix énergétiques, qui ont été mis à rude épreuve par la guerre en Ukraine ; la crise sanitaire, outre ses effets dévastateurs sur les économies, a aiguisé les tensions géopolitiques entre l'Occident et la Chine.
La libéralisation des échanges, principe fondateur de la mondialisation, est désormais perçue comme un mal. Elle détruirait les emplois et accentuerait les inégalités. Elle créerait des dépendances anormales pour les pays occidentaux, comme on le voit en temps de crise dans le domaine des terres rares ou des semi-conducteurs, de la santé, ou du gaz, mais aussi pour leurs adversaires, qui se trouvent exposés aux sanctions (Iran). Sans compter les excès de la finance dont on a vu les résultats dévastateurs lors de la crise de2008 ou celle de l'euro en 2011. On assiste ainsi à une « corrosion de la mondialisation » sous les coups de boutoir des nationalismes. (B. Tertrais « La guerre des Mondes : le retour de la géopolitique et le choc des empires », 2023).
Si l'on peut parler de retour de la géopolitique, c'est pour signifier que les rapports de forces politiques territorialisés entre États sont redevenus les principaux déterminants de la vie internationale.
Les rapports de forces redeviennent plus importants que les institutions et les normes. La géographie reste dominante (crise Ukrainienne et Génocide à Gaza): l'importance des flux immatériels n'annule pas celle des territoires de leur localisation et de leurs ressources.
On ne peut pas comprendre la place de l'Amérique, de la Chine, de la Russie ou de la Turquie, ni disserter sur leur avenir, sans regarder une carte. Les États n'ont pas été supplantés par les institutions internationales, les villes, les organisations non gouvernementales ou les multinationales. Si les décisions prises par un Elon Musk, un Bill Gates ou un George Soros peuvent avoir un impact sur la vie de centaines de millions de personnes, ce sont les États qui légifèrent, et qui décident de la guerre ou de la paix. A ceci près, les Etats restent maîtres de leur souveraineté dans les pays dominants, alors que ces Etats deviennent vassaux d'autres Etats puissants ou soumis à des législations élaborées ailleurs, sous des appellations variées (Normes, Règles, Conventions, Accords…)
Au plan économique, cette situation complique davantage la situation des pays « émergeants », face à la puissance des pays dominants et face aux règles imposées par les institutions internationales. Ces dernières n'interviennent jamais en cas de crise pour réguler les relations internationales, mais viennent mettre à jour leurs catalogues de règles, de normes et de conventions. Les alliances entre pays voisins, complémentaires économiquement, proches idéologiquement, deviennent la seule alternative à cette géopolitique envahissante et agressive (conflit ukrainien), arrogante et inhumaine (crise de Gaza), prédatrice pour les ressources naturelles (Afrique en général).
Au final, on ne peut concevoir des relations économiques, commerciales, financières (Swift dans le cas de la Russie) si l'on n'a pas sa « géopolitique » (une géographie dominée et portée par une puissance militaire). De plus en plus de routes commerciales seront sécurisées pour être un jour « privatisées » ; malheur à celui qui n'a pas sa part de la route pour laquelle il doit être capable d'en assurer la sécurité. Les pays isolés paieront le prix de la nouvelle géopolitique pour assurer l'écoulement de leurs marchandises et l'approvisionnement de leurs économies et leurs populations.
La mondialisation de l'économie a créé ses règles de fonctionnement autour de la doctrine libérale ; elles ne sont plus opérantes dans les nouveaux contextes caractérisées par de nouvelles crises inédites où la géopolitique occupe l'essentiel de l'espace. L'Amérique impose aux européens son gaz de schiste (750. Mds $ sur Trois ans), la Russie vend le sien à perte pour certains pays « géopolitisés ». La Chine impose des quotas sur certaines terres rares. De même les USA interdisent la vente de certains composants électroniques à la Chine. C'est la fin de la doctrine du libre-échange telle que plébiscitée par les grands promoteurs de la mondialisation heureuse. Faut-il enterrer l'OMC. ?